

RAPPORT

ANNUEL 2016



EURO-CYCLES S.A

Sommaire

Introduction

Chapitre 1 : Lettre du président

Chapitre 2 : Chiffres clés

2 1 Informations financières sélectionnées

2 2 Données de marché

Chapitre 3 : Présentation des activités

3 1 Histoire et évolution de la société

3 2 Faits marquants de l'exercice

3 3 Faits marquants postérieurs à la date de clôture de l'exercice

3 4 Revue par secteur d'activité

3 5 Immobilisations corporelles et investissements

3 5 1 Principaux investissements réalisés au cours des trois dernières années

3 5 2 Principaux investissements en cours

3 6 Innovation, Recherche et Développement, Brevets et Licences

3 7 Organigramme du groupe

3 7 1 Place de la société dans le groupe

3 7 2 Filiales de la société

3 8 Schéma d'organisation

3 9 Prévision et estimation des bénéfices

3 9 1 Estimations Année 2017

3 9 2 Etats Financiers Prévisionnels Année 2017

Chapitre 4 : Facteurs de risque

4 1 Présentation des facteurs de risque

4 1 1 Risques juridiques et réglementaires

4 1 2 Risques technologiques

4 1 3 Risque opérationnel

4 1 4 Risques environnementaux

4 1 5 Risques financiers

4 1 5 1 Risque de change

4 1 5 2 Risque de liquidité

4 1 5 3 Risque technologique

4 2 Politique de gestion des risques et assurances

Chapitre 5 : Gouvernement d'Entreprise

5 1 Composition du conseil d'administration (ou conseil de surveillance)

5 1 1 Mandats et fonctions des administrateurs

5 1 2 Indépendance des administrateurs

- 5 1 3 Renouvellement de mandats d'administrateur et nomination de nouveaux administrateurs
- 5 2 Fonctionnement du conseil d'administration (ou conseil de surveillance)
 - 5 2 1 Conseil d'administration (ou conseil de surveillance)
 - 5 2 2 Comités du conseil d'administration
- 5 3 Direction générale
- 5 4 Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction
- 5 5 Rémunération des organes d'administration et de direction
 - 5 5 1 Rémunération des organes de direction
 - 5 5 2 Rémunération des membres du conseil d'administration (ou du conseil de surveillance)
- 5 6 Conventions, engagements et autres opérations réglementés
- 5 7 Commissaires aux comptes
 - 5 7 1 Mandats des commissaires aux comptes

Chapitre 6 : Données sociales et environnementales

- 6 1 Données sociales
 - 6 1 1 Effectif
 - 6 1 2 Rémunération, intéressement, participation et prévoyance
 - 6 1 3 Absentéisme

Chapitre 7 : Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise

- 7 1 Etats financiers
- 7 2 Affectation des résultats
 - 7 2 1 Rappel statutaire
 - 7 2 2 Affectation des résultats
- 7 3 Evolution de la structure financière
 - 7 3 1 Fonds de roulement
 - 7 3 2 Besoin en fonds de roulement
 - 7 3 3 Trésorerie nette
- 7 4 Indicateurs d'activité et ratios de gestion
 - 7 4 1 Indicateurs d'activités
 - 7 4 2 Ratios financiers
- 7 5 Rapports des commissaires aux comptes

Chapitre 8 : Renseignements généraux sur la société et son capital

- 8 1 Identité de la société
- 8 2 Renseignements sur le capital de la société
 - 8 2 1 Dispositions générales
 - 8 2 2 Evolution du capital sur cinq ans
 - 8 2 3 Autorisations financières en vigueur consenties au conseil d'administration
- 8 3 Répartition du capital et des droits de vote
- 8 4 Pactes d'actionnaires

8.4.1 pour les personnes physiques

8.4.2 pour les personnes morales

8.4.3 Mention de la société dont les titres font l'objet du pacte

8.4.4 Date de conclusion du pacte, durée des engagements et date d'effet du pacte

8.4.5 La teneur des conditions prévues par le pacte

8.5 Marché de l'action

8.5.1 Evolution du cours

8.5.2 Présence dans les indices

8.5.3 Capitalisation boursière

8.5.4 Politique de distribution des dividendes

8.5.5 Rachat d'actions

8.5.6 Notation de la société

Chapitre 9 : Assemblée Générale

9.1 Disposition générales

9.2 Présentation des résolutions à soumettre à L'AGO du 25/04/2017

9.3 Projet de résolutions à l'assemblée générale extraordinaire du 25/04/2017

Chapitre 1 : Lettre du président

J'ai le plaisir d'être parmi vous aujourd'hui pour présenter mon quatrième rapport en qualité de président du conseil d'EUROCYCLES depuis son introduction réussie en Bourse

Comme vous le savez, la conjoncture économique des dernières années a posé des défis à toutes les entreprises de produits de consommation, y compris pour la nôtre, les marchés s'étant contractés

Tout comme lors des précédents exercices, les consommateurs ont fait preuve de prudence en 2016 dans leurs dépenses discrétionnaires dans plusieurs régions d'Europe

Malgré cet environnement difficile, nous avons continué à produire des résultats solides et avons réussi à dépasser nos objectifs pendant l'exercice 2016

Ces résultats sont en nette progression. Ils démontrent à nouveau la solidité et la pertinence du modèle industriel du Groupe

Cette performance reste encore une fois le résultat

- de la confiance que nous accordent les clients, fruit des efforts que nous avons toujours réalisés pour établir des relations de proximité avec eux
- de notre dynamisme commercial et
- de la diversification de nos produits

Au cours de la dernière année, nous avons suivi notre axe stratégique et continuer d'avancer vers nos grandes priorités déjà annoncées auparavant à savoir

- Prendre de l'expansion sur les pays phares (Angleterre, Espagne, Allemagne)
- Ouvrir d'autres horizons-USA
- Continuer à faire croître les gammes à rendement ou à ratio prix/bénéfice élevés (modèles 27 5/28/29)
- Intégration industrielle avec la réception des machines de fabrication de selles et lancement de la fabrication
- Investir pour accompagner notre croissance pour optimiser les coûts d'approvisionnements/logistiques
- Assurer de solides résultats financiers

Dans quelques instants, nous vous présenterons les résultats de notre entreprise, je me contenterai donc de mentionner que nous avons à nouveau dégagé des résultats positifs en 2016, avec un bénéfice net en hausse d'environ 9% à plus de 14 169 238 millions de dinars par rapport à 2015 et une hausse de 86% par rapport au Business Plan de 2016

Cette performance est due essentiellement à

- Une négociation des prix d'achat de matière première et de transport
- Le développement des vélos à plus forte valeur ajoutée

Au niveau du chiffre d'affaires, nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 80,283 millions de dinars soit une augmentation de 7 % par rapport à 2015 et une hausse de 10 6 % par rapport au Business Plan de 2016

Et en tant qu'actionnaires, vous serez heureux d'apprendre qu'à ce jour le volume de commande ferme de 389 000 unités est de 71 millions de dinars-14 58% de plus par rapport à la même période- de ce qui nous porte à être optimiste pour l'année 2017

Je vous remercie de votre attention

Monsieur Habib ESSAYAH
Président du conseil

Chapitre 2 : Chiffres clés

2.1 Informations financières sélectionnées (en milliers de dinars)

Désignations	2014	2015	2016
Revenus	64 131,849	74 680,426	80 283,582

Désignations	2014	2015	2016
Résultat d'exploitation	6 623,624	9 283,184	11 325,880

Désignations	2014	2015	2016
Résultat net	10 399,379	13 031,554	14 169,238

Désignations	2014	2015	2016
Résultat net par action	1,926	2,413	1,749

Désignations	2014	2015	2016
Dividende par action	1,015	1,400	1,400

Désignations	2014	2015	2016
Marge brute d'autofinancement	9 337,091	13 599,915	14 762,297

Désignations	2014	2015	2016
Capitalisation boursière	89 046 000	185 706 000	330 885 000

Désignations	2014	2015	2016
Endettement financier	- 9 862,949	-8 935,426	-14 898,957

Désignations	2014	2015	2016
Actifs courants	33 471,015	42 644,248	50 334,751

Désignations	2014	2015	2016
Actifs non courants	5 271,945	6 945,944	10 139,511

Désignations	2014	2015	2016
Capitaux propres	21 819,606	29 375,560	35 984,798

2.2 Données de marché

Cours de l'action **40.85 dinars** au 31/12/2016



Chapitre 3 : Présentation des activités

3.1 Histoire et évolution de la société

La société EUROCYCLES est une entreprise de montage et d'assemblage de vélos implantée à la zone industrielle de Kalâa Kébira dans le gouvernorat de Sousse.

EUROCYCLES a été créée en 1993 par Mr. Patrice Grandeau sous forme d'une société à responsabilité limitée.

En 1997, la société EUROCYCLES s'est transformée en une société anonyme avec la participation des capitaux tunisiens et étrangers (français, italiens et américains) et un capital de 1.800.000 dinars.

La société opère sur les marchés internationaux et principalement sur le marché européen avec pour principaux clients : le Royaume-Uni, l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, l'Europe Central et la Belgique.

3.2 Faits marquants de l'exercice

Evènements majeurs de l'exercice écoulé :

- la commercialisation et la production de nouveaux produits : vélos 28 et 29, city bike and racing bike
- lancement de la fabrication de la selle.
- construction :
 - * d'une nouvelle usine de stockage et de fabrication de cadres dans le lot n°25 acquis en 2012,
 - * construction d'une unité de stockage, et finalisation d'une unité pour la fabrication de vélos jouets.
 - * Finalisation d'un bloc social pour les personnels.
 - * Dépôt de la marque auprès de l'institut National de la Normalisation et de la propriété industrielle (I.N.N.O.R.P.I)

3.3 Faits marquants postérieurs à la date de clôture de l'exercice :

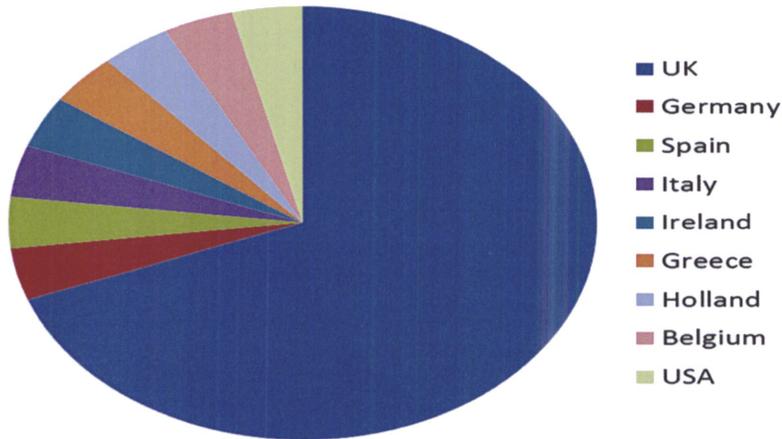
- Potentialité de développement par voie de croissance externe à travers la création d'une joint-venture avec une importante société européenne de fabrication et distribution de vélos VTT et vélos électriques.
- Un échantillon est en cours de fabrication sous la marque ZUNDAPP et des négociations avec un client ALLEMAND.
- Des ventes réalisés pour un nouveau client à l'Europe Central durant le 1^{er} trimestre 2017 (25 000 Vélos).
- La société compte s'ouvrir sur le marché Africain par le biais du groupe Français DECATHLON et ce par la mise en place d'une plateforme de distribution pour l'Afrique basé en Tunisie.
- La société a été invité par les autorités au 5ème édition du FORUM AFRIQUE DEVELOPPEMENT tenu le 16 et 17 Mars 2017 à CASABLANCA.

3.4 Revue par secteur d'activité

Répartition par pays

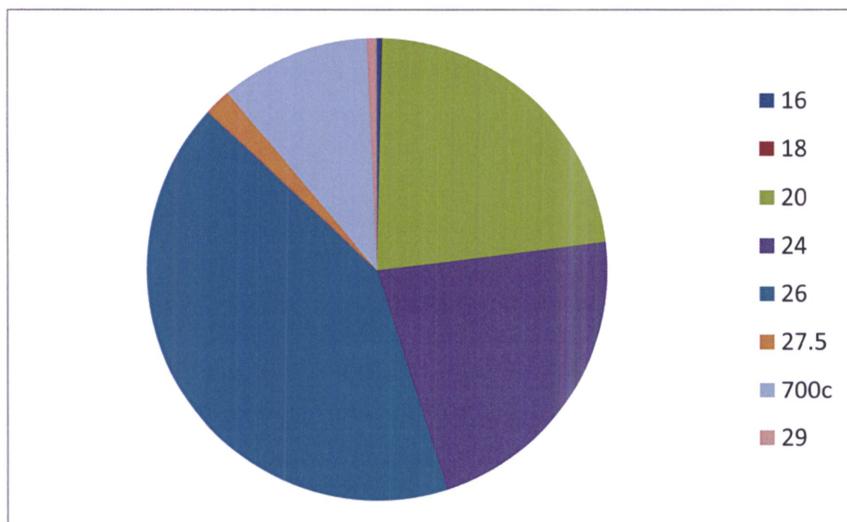
ANGLETERRE	361 684	76.87%
ITALIE	29 726	6.32%
LYBIE	390	0.08%
ALLEMAGNE	28 083	5.97%
BELGIQUE	1 864	0.39%
GRECE	6 925	1.47%
ESPAGNE	6 566	1.39%
TURKEY	30 998	6.58%
IRLANDE	4 275	0.93%
TOTAL	470 511	100%

Volume



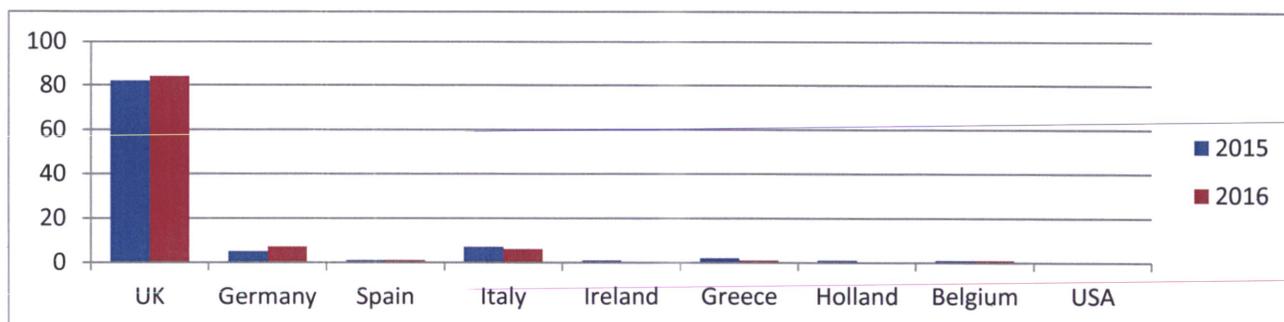
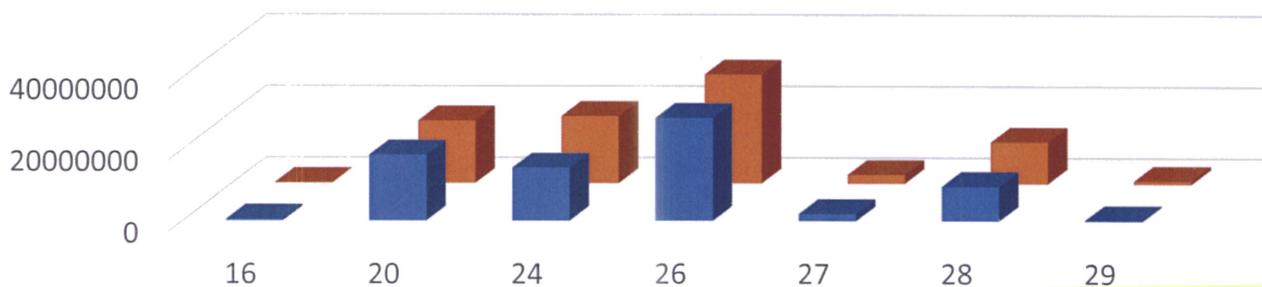
Répartition par taille de vélos

26	196 646	41.79 %
20	106 554	22.65%
24	103 742	22.05%
700C	49 591	10.54%
29	3 258	0.69%
27.5	8 841	1.88%
18	180	0.04%
16	1 699	0.36%
TOTAL	470 511	100%



Comparatif ventes en volume 2016/2015

Répartition par taille



EUROCYCLES dans le **TOP 6**

2016-PRINCIPAUX PAYS IMPORTATEURS EN EUROPE

PAYS	TAIWAN	CAMBODIA	PHILIPPINES	BANGLADESH	CHINA	TUNISIA	THAILAN D	SRI LANKA	INDIA	INDONESIA	VIETNAM	PAKISTAN	HONG KONG	MALAYSIA	TOTAL
NB DE VELOS VENDUS	1839612	1380148	849357	747867	495542	470511	466479	379442	197061	163257	103511	48187	11331	1530	7153835
RANG	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	
PART DE MARCHE	25.72%	19.29%	11.87%	10.45%	6.93%	6.58%	6.52%	5.30%	2.75%	2.28%	1.45%	0.67%	0.16%	0.02%	100.00%

Position concurrentielle : **6.58%** du marché Européen.

Country	2016 Jan-Oct.	2014 Jan-Oct.	2013 Jan-Oct.	Var. 2015 / 2014	Var. 2014 / 2013
Volume total de Marché	7 153 835	6 481 710	6 390 958	90 752	89 407
Euro-cycles	470 511	399 758	329 727	70 031	64 005
Taux part de Marché	6.58%	6.16 %	5.16 %	77.17%	71.59 %

3.5 Immobilisations corporelles et investissements

3.5.1 Principaux investissements réalisés au cours des trois dernières années

INVESTISSEMENTS REALISES 2014-2015-2016

DESIGNATIONS	IMMOBILISATIONS		
	2014	2015	2016
Logiciel	0.000	2 855.500	26 300.500
Terrain	0.000	0.000	100 000.000
Construction	0.000	0.000	0.000
Outillage Industriel	31 340.967	22 828.277	5 839.180
Matériel Industriel	259 507.887	58 699.788	132 202.409
Equipement de Bureau	3 835.400	0.000	1 631 100
Matériel Informatique	9 993.000	24 211.261	21 098.870
Matériel de Transport	327436.000	230 532.508	246 488.276
I.A.A	0.000	1 540.000	64 559.381
Avances Et Acomptes/ Immobilisations	0.000	0.000	171 125.589
Constructions en cours	1 484 264.075	1 905 412.191	3 030 256.715
Outillage Industriel en cours	3 932.624	49 011.860	3 456.678
TOTAL GENERAL	2 120 309.953	2 295 091.385	3 802 958.698

3.5.2 Principaux investissements en cours

Dans le cadre de notre stratégie d'intégration industrielle et opérationnelle, nous avons achevé la construction d'une unité de fabrication des selles, des cadres (nouveaux modèles) et de jantes (nouveaux modèles) ainsi que l'acquisition des camions et des plateaux supplémentaires pour renforcer le parc du transport.

Nous avons également entamé la construction d'un nouveau bâtiment de production des vélos jouets enfants, Un bloc Social pour les personnels, un bâtiment de stockage afin de continuer le processus d'amélioration et d'intégration nécessaire à notre bon fonctionnement. Ils devront être opérationnelles au cours de l'année 2017.

3.6 Innovation, Recherche et Développement, Brevets et Licences

Dans le cadre de notre stratégie d'accroître les gammes à rendement ou à ratio élevé, nous avons continué à étudier le projet de fabrication de vélos électriques, un marché en forte croissance –à deux chiffres- qui nous permettrait de compléter notre gamme et ainsi le proposer à nos clients désireux d'attaquer ce marché avec la souplesse et l'expérience acquise pour les autres gammes ,

Cette opportunité nécessite un travail minutieux afin de proposer un vélo de milieu de gamme, travail de recherche et de technicité combiné à des tests en interne afin de préserver notre savoir et garantir son succès et son exclusivité

Cette année encore, nous avons été brillamment récompensés par nos clients lors de la conférence annuelle des « suppliers » en Angleterre Un deuxième titre consécutif nous a été remis

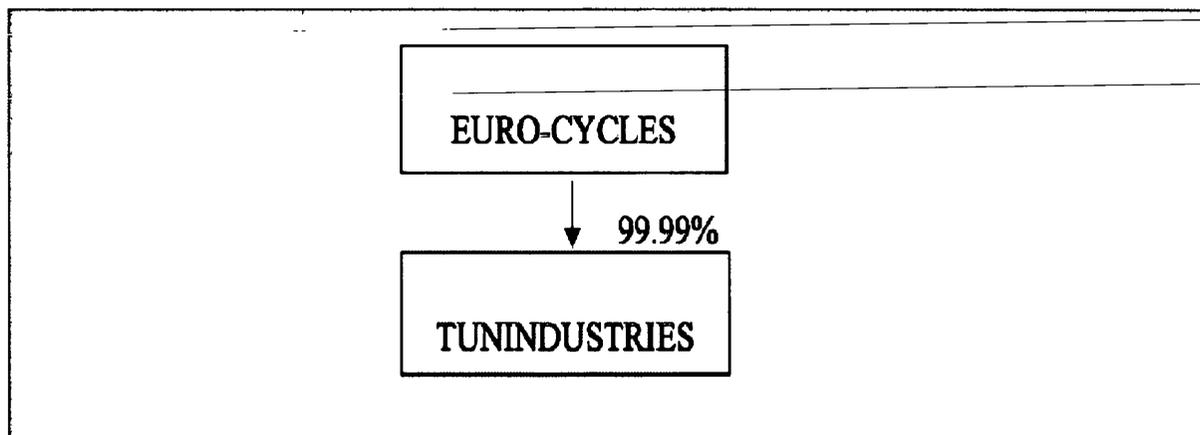
Cela récompense notre souci quotidien de servir nos clients conformément à leurs attentes

3.7 Organigramme du groupe

3.7.1 Place de la société dans le groupe

EUROCYCLES est la société mère par excellence

3.7.2 Filiales de la société

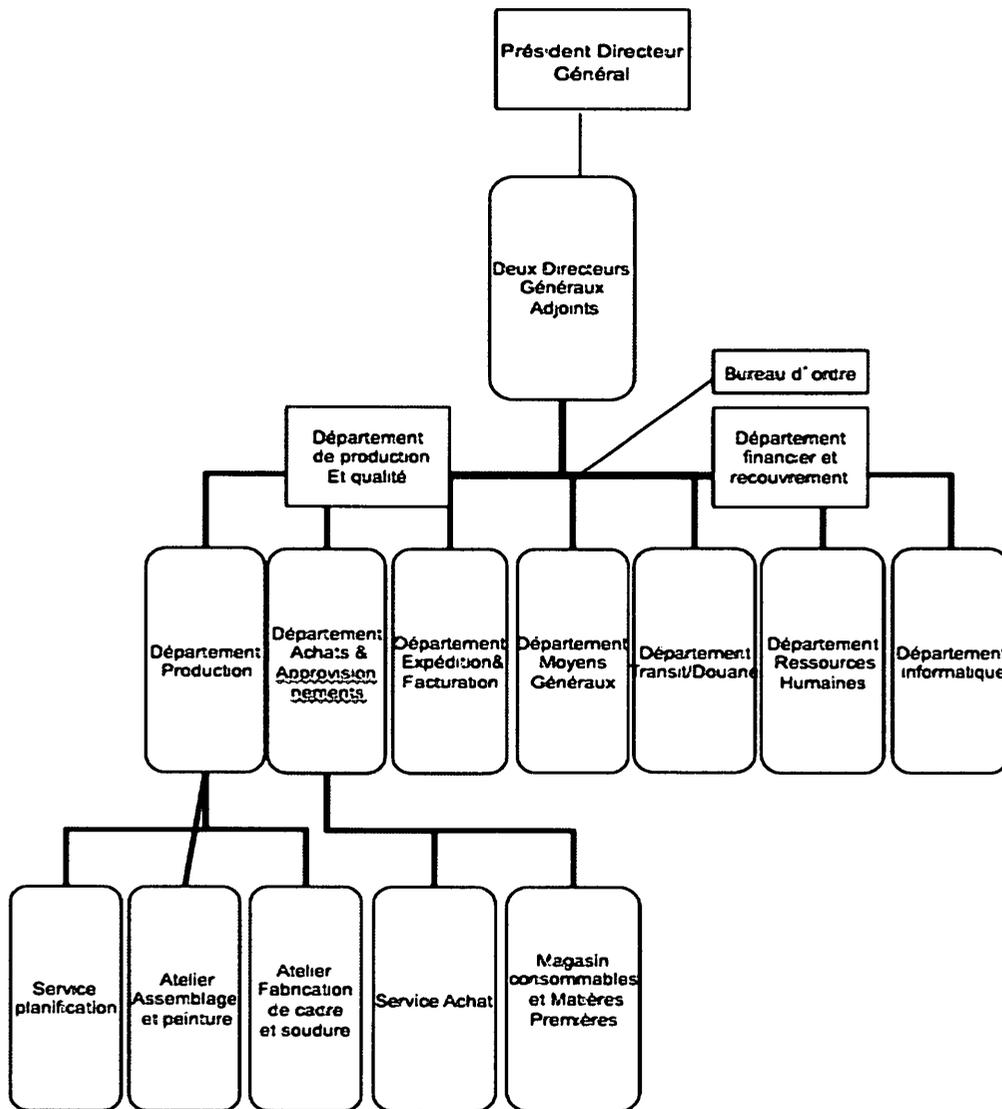


Le groupe Euro cycles est composé de deux entités

-Société EUROCYCLES : qui a pour activité la production et la vente de vélos tout terrain à l'export Elle se charge donc de l'achat de pièces et de leur assemblage

-Société TUNINDUSTRIE Filiale d'EUROCYCLES, elle a pour principale activité la fabrication de jantes et de cadres destinées à la production de vélos

3.8 Schéma d'organisation



3.9 Prévision et estimations des bénéfices 2017.

RUBRIQUE	2016R	%	2016P	%	2017P
<i>Produits d'exploitation</i>	80 283 582		72 572 303		87 070 850
<i>Coûts des marchandises vendues</i>	- 57 543 628	71.67%	-57 450 618	79.16%	-62 725 840
<i>Charges de personnel</i>	- 4 302 434	5.36%	-2 205 449	3.00%	-4 688 125
<i>Autres charges d'exploitation</i>	- 6 518 582	8.12%	-6 001 337	8.27%	-6 909 186
EBITDA	9 851 544	13.19%	6 914 898	9.21%	13 306 481
<i>Amortissements Corporelles</i>	- 584 568	0.73%	-428 628	0.70%	-862 080
<i>Amortissements Incorporelles</i>	- 8 490	0.01%	0	0.00%	0
EBIT	9 283 184	10.33%	6 486 270	8.93%	6 486 271
<i>Charges financières nettes</i>	-3 938 037	4.90%	-255 888	0.35%	-404 497
<i>Produits placements-Financiers</i>	8 214 783	10.23%	1 998 000	2.75%	4 758 291
<i>Autres gains ordinaires</i>	29 969	0.03%	0	0.00%	0
<i>Autres pertes ordinaires</i>	- 2 523	0.003%	0	0.00%	0
RESULTAT avant impôt	15 630 072	19.46%	8 228 382	11.34%	16 239 413
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	- 871 165	1.07%	-623 038	0.85%	-843 138
RESULTAT Net Après impôt	13 031 554	17.45%	7 605 344	10.48%	15 396 275
<i>Contribution conjoncturelle Exceptionnelle 2017</i>	-589 669	0.73%	-		-
RESULTAT NET	14 169 238	17.64%	7 605 344	10.48%	15 396 275

3.9.1 Estimations (Année 2017) :

Les Estimations et les budgets de la société Euro-cycles (Année 2017) ont été établies sur la base des états financiers arrêtés au 31/12/2016 certifiés par les commissaires aux comptes. Les prévisions et les hypothèses sous-jacentes du BUSINESS PLAN de la période 2017-2019 seront présentés avec les états financiers intermédiaires du 30 juin 2017.

3.9.2 Etats Financiers Prévisionnels Année 2017

Bilans Prévisionnels de la société Euro-cycles

ACTIFS	2016R	2017P
ACTIFS IMMOBILISES		
ACTIFS NON COURANTS		
Immobilisations incorporelles	68 122	68 122
Amortissements	-47 893	-57 145
Valeur comptable nette	20 229	10 977
Immobilisations corporelles	14 252 110	15 962 363
Amortissements	-4 296 128	-5 148 956
Valeur comptable nette	9 955 982	10 824 384
Immobilisations financières	163 300	163 300
Valeur comptable nette	163 300	163 300
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES	10 139 512	10 987 684
Autres actifs non courants		
ACTIFS COURANTS		
Stocks	15 406 389	16 215 493
Provisions		
Valeur comptable nette	15 406 389	16 215 493
Clients	5 417 516	5 877 282
Provisions	-104 866	-104 866
Valeur comptable nette	5 312 650	5 772 416
Autres actifs courants	970 002	1 018 502
Placements et autres A. Financiers	13 870 195	14 913 042
Liquidités et équivalents de liquidités	14 775 514	16 626 959
TOTAL DES ACTIFS	60 474 263	64 491 249

CAPITAUX PROPRES	2016R	2017P
Capitaux propres		
Capital social	8 100 000	8 100 000
Réserves	540 000	810 000
Autres capitaux propres		
Résultats reportés	13 175 560	15 734 799
Total des capitaux propres avant résultat	21 815 560	24 644 799
Résultat de l'exercice	14 169 239	15 396 275
Total des capitaux propres	35 984 799	40 041 074
PASSIFS		
Emprunts	3 459 028	2 364 407
Autres passifs financiers	42 254	
Provisions		
Total des passifs non courants	3 501 283	2 364 407
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	6 674 761	7 025 294
Autres passifs courants	2 915 409	3 067 293
Concours bancaires et Autres p. financiers	11 734 850	11 993 181
Total des passifs courants	20 988 181	22 085 768
Total Cap. Propres et Passifs	60 474 263	64 491 249

Etats de résultat prévisionnel de la société Euro-cycles Exercice 2017

En dinars

	2016R	2017P
Produits d'exploitation		
Revenus	80 283 582	87 070 850
Autres produits d'exploitation		
Production immobilisée		
Total des produits d'exploitation	80 283 582	87 070 850
Charges d'exploitation		
Variation des stocks des produits finis et des encours	2 052 384	
Achats de marchandises consommés		
Achats d'approvisionnements consommés	-59 596 012	-62 725 840
Charges de personnel	-4 302 434	-4 688 125
Dotations aux amortissements et aux provisions	-593 058	-862 080
Autres charges d'exploitation	-6 518 582	-6 909 186
Total des charges d'exploitation	-68 957 702	-75 185 231
Résultat d'exploitation	11 325 881	11 885 619
Charges financières nettes	-3 938 037	-404 497
Produits des placements	8 214 783	4 758 291
Autres gains ordinaires	29 969	
Autres pertes ordinaires	-2 523	
Résultat avant impôt	15 630 073	16 239 413
Impôts sur les bénéfices	-871 165	-843 138
Résultat après impôt		
Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)	-589 669	
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	14 169 239	15 396 275

Chapitre 4 : Facteurs de risque

4.1 Présentation des facteurs de risque

4.1.1 Risques juridiques et réglementaires

Dans le cadre des conventions bilatérales, et plus exactement Europe-Tunisie, EUROCYCLES bénéficie de l'exonération de droits de douanes pour l'ensemble de ses clients européens.

Ces droits sont assujettis au respect des règles d'Origine qui sont contrôlés par la commission européenne.

Il est à noter qu'EUROCYCLES a fait l'objet d'un examen approfondi par les commissaires européens qui ont passé une semaine au sein de l'entreprise.

Cet audit a fait l'objet d'une gratification positive au mois de mars 2013 qui accorde sans restrictions et sans délai l'exportation des produits fabriqués vers l'ensemble des pays européens sans droit de douanes.

Parallèlement à cela, l'Europe est en phase de négociation avec la Chine pour l'ouverture complète de leur marché sous conditions. Cette ouverture pourrait entraîner des conséquences pour Euro cycles car cela ouvrirait l'espace à de nouveaux fabricants dont les prix seraient très compétitifs mais dont la qualité et l'expertise serait défailant.

La recherche a priori d'un profit meilleur ne persistera pas et le marché se ré-stabilisera. Cependant, cela créera certainement des turbulences dans lesquelles nous devrions subir les conséquences limitées (baisse de volume) mais auquel nous ferons face pour maintenir nos équilibres et performances actuelles.

4.1.2 Risques technologiques

EUROCYCLES achète l'ensemble de ces pièces aux normes européennes et par conséquent toutes certifiées.

Les certificats de conformité sont joints à chaque référencement de pièces nouvelles et des échantillons sont validés avec les clients/ et le service technique & qualité d'EUROCYCLES.

La nouvelle norme ISO4210 s'applique depuis le 1^{er} janvier 2016.

Euro cycles a été pro- active dans ce domaine en s'y préparant depuis juillet 2015.

En ce qui concerne les vélos complets, les clients procèdent directement aux tests des vélos.

Jusqu'à aujourd'hui, tous nos vélos sont passés avec succès.

4.1.3 Risque opérationnel

EUROCYCLES a mis en place un système informatique basé sur un back up hebdomadaire qui récupère l'ensemble des informations et les stocks sur serveur isolé.

De plus, il est enregistré l'ensemble des données sur un disque dur séparé.

Ce second travail se fait par la direction financière.

Ces données sont sécurisées.

4.1.4 Risques environnementaux

Dans le cadre de ses activités, le groupe EUROCYCLES est exposé à plusieurs risques liés à l'environnement :

- La hausse du coût des matières premières ;
- La variation des prix des composantes et des pièces nécessaires à la production des vélos et achetées auprès des fournisseurs étrangers. Bien que cette variation soit impactée directement sur les prix de vente aux clients, nous n'écarterons tout de même

pas le risque à long terme que la société puisse se retrouver avec des prix non compétitifs

Euro cycles croit que l'évolution des préoccupations des consommateurs à l'égard de la santé et de l'environnement contribue au développement de notre croissance contre la possibilité d'une baisse généralisée des dépenses de consommation. Cependant, la demande peut aussi être affectée par les conditions météorologiques sur lesquelles nous n'exerçons aucun contrôle.

De plus, nous offrons un vaste assortiment d'articles dans la catégorie des produits représentant une bonne valeur pour le prix chez les grands détaillants. Cela signifie que si un consommateur décide de dépenser moins pour un produit récréatif particulier, Euro cycles dispose de solutions de rechange aux articles à prix plus élevé.

Une détérioration significative de la conjoncture économique, une augmentation drastique du chômage ou de mauvaises conditions météorologiques pourraient avoir des répercussions négatives sur Euro cycles du fait qu'elles seraient susceptibles d'entraîner une réduction des dépenses des consommateurs. Rien ne garantit que la conjoncture économique générale des pays connaisse une amélioration dans l'avenir, et dans l'éventualité où elle se détériorerait de manière importante, nous risquerait d'en subir les conséquences négatives.

4. 1.5 Risques financiers

4.1.5.1 Risque de change

Les ventes et achats se faisant en devises, il n'y a pas de risque de change actuellement.

4.1.5.2 Risque de liquidité

EUROCYCLES ne présente aucun risque de liquidités.

4.1.5.3 Risque technologique

Les risques liés à la qualité des produits, vu l'importance accrue accordée aux normes sécuritaires, nécessitent la priorité à la qualité avec une vigilance accrue sur la fiabilité des composantes de sécurité.

4.2 Politique de gestion des risques et assurances

La politique de gestion des risques adoptée par la société pour se prémunir des risques est souscrite dans le cadre des couvertures d'assurance. Elle couvre l'ensemble des biens matériels et des pertes d'exploitation susceptible d'arriver suite à des événements exogènes, incendie, vols, catastrophe naturelle.

La société s'est également dotée d'un système performant d'intrusion par caméra avec enregistrement ainsi qu'un système d'incendie par RIA, connecté sur bache à eau en cas de problème avec la SONEDE.

Toutes nos installations sont vérifiées annuellement par un organisme certifié l'APAVE.

La société est également dotée d'un gardiennage. Il est assuré par des salariés de la société, avec renforcement nocturne.

Une patrouille de la garde nationale est affectée sur la zone et passe deux fois durant la nuit.

La société est également dotée d'un système de backup informatique automatique, planifié quotidiennement.

Chapitre 5 : Gouvernement d'Entreprise

5.1 Composition du conseil d'administration (ou du conseil de surveillance)

5.1.1 Mandats et fonctions des administrateurs

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION						
<i>Membres</i>	<i>Représenté par</i>	<i>Qualité</i>	<i>Mandat</i>	<i>Fonction</i>	<i>Adresse</i>	
Mr ESSEYAH HABIB	<i>Lui-même</i>	<i>Président</i>	<i>2016-2018</i>	<i>PDG</i>	<i>Sousse</i>	
Mr REKIK MOHAMED	<i>Lui-même</i>	<i>Membre</i>	<i>2016-2018</i>	<i>Néant</i>	<i>Sousse</i>	
Mr MOURAD GHAZI	<i>Lui-même</i>	<i>Membre</i>	<i>2014-2016</i>	<i>DGA</i>	<i>Sousse</i>	
Société MG INVEST	<i>Mr GARANDEAU</i>	<i>Membre</i>	<i>2016-2018</i>	<i>Néant</i>	<i>France</i>	
Mr MICHELE BERAUDO	<i>Lui-même</i>	<i>Membre</i>	<i>2016-2018</i>	<i>Néant</i>	<i>Italie</i>	
Société BENTEC	<i>Mr CHEN WEI</i>	<i>Membre</i>	<i>2014-2016</i>	<i>Néant</i>	<i>Taiwan</i>	
Mr ABDELAZIZ BEN YOUSSEF	<i>Lui-même</i>	<i>Membre</i>	<i>2014-2016</i>	<i>Néant</i>	<i>Tunis</i>	

5.1.2 Indépendance des administrateurs

Néant.

5.1.3 Renouvellement de mandats d'administrateur et nomination de nouveaux administrateurs

Le mandat des administrateurs M. MOURAD GHAZI, M. ABDELAZIZ BEN YOUSSEF et la société MG INVEST, seront renouvelés pour les exercices 2017-2018 et 2019 après approbation de l'assemblée générale ordinaire du 25 Avril 2017.

5.2 Fonctionnement du conseil d'administration (ou du conseil de surveillance)

5.2.1 Conseil d'administration (ou conseil de surveillance)

Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un Président qui a la qualité de Président Directeur Général. Il doit être une personne physique et actionnaire de la société et ce, à peine de nullité de sa nomination.

Le Président propose l'ordre du jour du Conseil d'Administration, le convoque, préside ses réunions et veille à la réalisation des options arrêtées par ce Conseil. Il préside les réunions des Assemblées Générales et le Conseil doit lui déléguer à cet effet tous pouvoirs nécessaires.

Le Conseil d'Administration fixe la rémunération du Président Directeur Général. Celui-ci est nommé pour une durée qui ne saurait excéder celle de son mandat d'Administrateur. Il est éligible pour un ou plusieurs mandats.

Le Conseil d'Administration peut révoquer son Président à tout moment.

Le Président doit dans un délai d'un mois à compter de sa prise de fonction, aviser le Conseil d'Administration de sa désignation au poste de gérant, administrateur, président directeur général, directeur général ou de membre de directoire ou de conseil de surveillance d'une autre société. Le Conseil d'Administration doit en informer l'assemblée générale ordinaire des actionnaires dans sa réunion la plus proche.

En cas d'empêchement temporaire ou de décès du Président, le Conseil d'Administration peut déléguer un de ses membres dans les fonctions de Président. Cette délégation est donnée pour une durée limitée à trois mois renouvelable une seule fois, en cas d'empêchement temporaire, et vaut jusqu'à l'élection du nouveau Président en cas de décès.

Le Conseil désigne aussi un Secrétaire qui peut être choisi en dehors des Administrateurs.

ARTICLE 21 – REUNION DU CONSEIL

Le Conseil d'Administration se réunit sur la convocation du Président ou du vice-président, ou encore de la moitié de ses membres, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, soit au siège social soit en tout autre endroit indiqué dans la lettre de convocation.

Le Conseil d'Administration ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents.

L'ordre du jour est arrêté par le Président ou par les Administrateurs qui effectuent la convocation.

Tout administrateur peut donner mandat à un autre Administrateur pour le représenter dans une délibération du Conseil d'Administration et voter pour lui sur une, plusieurs ou toutes les questions prévues à la convocation. Le pouvoir doit être donné par écrit et chaque Administrateur ne peut représenter qu'un seul Administrateur.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents et représentés. En cas de partage des voix, celle du Président de séance est prépondérante.

ARTICLE 22 – PROCES VERBAUX

Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées par des procès-verbaux inscrits sur un registre spécial et signés par le Président de la séance.

Les copies ou extraits des procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs sont signés par le Président du Conseil, ou l'Administrateur en remplissant provisoirement les fonctions soit encore par deux Administrateurs.

ARTICLE 23 : POUVOIRS DU CONSEIL

Le Conseil d'Administration doit agir au bénéfice exclusif des actionnaires de la société et présenter les garanties suffisantes, en ce qui concerne l'organisation, les moyens techniques et financiers, la compétence et l'honorabilité des dirigeants de la société et du personnel placé sous leur autorité. Il doit prendre toutes les dispositions de nature à assurer la sécurité de la réalisation des opérations.

Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans les limites de l'objet social. Toutefois, la société est engagée même par les actes du Conseil d'Administration qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers sache ou ne pouvait ignorer que l'acte dépassait cet objet.

Il a notamment les pouvoirs suivants lesquels sont énonciatifs et non limitatifs.

- Il arrête la politique générale de la société et en assure le suivi d'exécution.
- Il arrête les bilans et les comptes de gestion et de résultats.

- Il arrête les budgets prévisionnels de fonctionnement et d'investissement et suit leur exécution.
- Il arrête les contrats-programmes de la société et suit leur exécution.
- Il propose l'organisation des services de la société.
- Il propose les fixations des dividendes à répartir ainsi que les prélèvements à opérer, pour la création et l'entretien de tous fonds.
- Il convoque l'Assemblée Générale des actionnaires, statue sur toutes propositions à faire à cette Assemblée et arrête son ordre du jour.
- Il crée des sièges administratifs, agences, bureaux et succursales partout où il le juge utile en Tunisie, il les déplace et les supprime.
- Il nomme et révoque le Président Directeur Général, et le ou les Directeurs Généraux Adjoint.
- Il décide et résilie toutes acquisitions, toutes ventes et tous échanges de tous biens et droits mobiliers et immobiliers. Il autorise l'achat et la vente de tout immeuble ou droit réel dans la limite de l'objet social.

Le Conseil d'Administration ne peut empiéter sur les pouvoirs réservés par les lois et règlements en vigueur ou par les présents Statuts aux Assemblées Générales des actionnaires.

ARTICLE 24 : DIRECTION DE LA SOCIETE

Le Président Directeur Général assure, sous sa responsabilité, la direction générale de la société. Il représente la société dans ses rapports avec les tiers.

Sous réserve des pouvoirs que les présents Statuts ou les lois et règlements en vigueur attribuent expressément aux Assemblées Générales, ainsi que des pouvoirs qu'ils réservent de façon spéciale au Conseil d'Administration, le Président Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société et ce, dans les limites de l'objet social.

Il a notamment les pouvoirs suivants lesquels sont énonciatifs et non limitatifs :

- Il nomme et révoque tous les agents et salariés de la société, fixe leurs traitements, salaires et gratifications, ainsi que les autres conditions de leur admission, il organise toutes caisses de sécurité et de prévoyance pour le personnel.
- Il fixe les dépenses générales d'administration, effectue les approvisionnements de toutes sortes.
- Il approuve dans le cadre de la réglementation en vigueur, les marchés passés par la société ainsi que leur règlement définitif.
- Il approuve les conventions d'arbitrage, les clauses arbitrales et les transactions réglant les différends conformément à la législation et la réglementation en vigueur.
- Il touche au nom et pour le compte de la société les sommes dues à la société et autorise le paiement de celles qu'elle doit.
- Il détermine le placement des sommes disponibles et règle l'emploi des fonds de réserves.
- Il contracte et résilie toutes polices ou contrats d'assurance concernant les risques de toutes natures.
- Il souscrit, endosse, accepte et acquitte au nom et pour le compte de la société tous les effets de commerce.

- Il passe et autorise tous traités, marchés et généralement tous actes rentrant dans l'objet de la société, il peut notamment conclure avec toute personne physique ou morale tous contrats de commission, d'agence ou de représentation avec exclusivité ou non
- Il demande et accepte toutes concessions, fait toutes soumissions, prend part à toutes adjudications, fournit tous cautionnements
- Il autorise toutes acquisitions, tous retraits, transferts, aliénations de rentes, valeurs, créances, et autres droits mobiliers quelconques
- Il consent ou accepte, cède et résilie tous baux de location avec ou sans promesse de vente
- Il se fait ouvrir en toutes banques tous comptes courants et crée tous chèques et effets pour le fonctionnement de ces comptes
- Il exerce toute action judiciaire, tant en demandant qu'en défendant
- Il représente la société dans toutes opérations de faillite et liquidation, adhère à tous règlements amiables et à tous concordats
- Sans préjudice aux prérogatives du Conseil d'Administration, il signe tous traités, transactions, compromis, tous acquiescements et désistements, ainsi que toutes délégations, antériorités subrogations, avec ou sans garanties et toutes mainlevées d'inscriptions, saisies, oppositions et autres empêchements avant ou après paiement

Sur proposition du Président Directeur Général, le Conseil d'Administration peut désigner un ou plusieurs Directeurs Généraux Adjointes pour assister le Président Directeur Général Le Conseil d'Administration détermine leur rémunération

Le ou les Directeurs Généraux Adjointes sont révocables à tout moment par le Conseil d'Administration

Sous réserve des stipulations des présents Statuts, le Conseil d'Administration peut déléguer à un ou plusieurs de ses membres ou à des tiers, actionnaires ou non, tous mandats spéciaux pour un ou plusieurs objets déterminés, dans des conditions qu'il fixe avec ou sans faculté de substitution et faire procéder à toutes études et enquêtes Il détermine, dans ce cas, les rémunérations tant fixes que proportionnelles

ARTICLE 25 : DELEGATION DE POUVOIRS

Le Président Directeur Général peut déléguer sa signature aux agents placés sous son autorité en ce qui concerne notamment les engagements de dépenses, la passation des marchés et la conclusion de commandes, la gestion et la discipline du personnel

Assiduité aux séances du conseil et des comités courant l'exercice écoulé

Les membres du conseil d'administration ont toujours été présents aux séances

5.2.2 Comité du conseil d'Administration

Conformément aux directives du CMF, le conseil d'administration a créé un comité d'audit qui a été mis en place durant

L'année 2014 et renouvelé par le conseil d'Administration du 09 Mars 2017

Il est composé de Monsieur Mohamed REKIK, Monsieur Beraudo Michele et la Société MG-INVEST

Il a été effectué l'audit des états financiers de la société Euro-cycles et des états financiers consolidés qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2016 et les comptes consolidés du résultat, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la société Euro-cycles aux 31 décembre 2016, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates,

5.3 Direction Générale

	Fonctions	Date d'entrée	Adresse
M.Esseyah Habib		en fonction	
	Président Directeur Général	mai-97	Sousse
M.Garandeanu Patrice	Directeur Général Adjoint	mai-97	France
M.Ghazi Mourad	Directeur Général Adjoint	oct.-05	Sousse

5.4 Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction

Actionnaires	Nombre actions	% Capital	Nombre droit de vote	% droit de vote
Mr ESSEYAH HABIB	2 700 158	33.33%	2 700 158	33.33%
Mr REKIK MOHAMED	844 694	10.42%	844 694	10.42%
Mr MOURAD GHAZI	810 000	10%	810 000	10%
Société MG INVEST	505 106	6.23%	505 106	6.23%
Mr MICHELE BERAUDO	580 054	7.16%	580 054	7.16%
Société BENTEC	152 500	1.88%	152 500	1.88%
Mr ABDELAZIZ BEN YOUSSEF	68 052	0.84%	68 052	0.84%

5.5 Rémunération des organes d'administration et de direction

5.5.1 Rémunération des organes de direction

(en dinars)	REMUNERATION NET D'IMPOT (N)	REMUNERATION NET D'IMPOT (N-1)	REMUNERATION NET D'IMPOT (N-2)
MR ESSAYEH HABIB			
Rémunération Fixe	120 000.000	36 000.000	36 000.000
Rémunération Variable	Véhicule de fonction	Véhicule de fonction	Véhicule de fonction
Avantage en nature	Cotisation sociale	Cotisation sociale	Cotisation sociale
MR PATRICE GARANDEAU			
Rémunération Fixe	36 000.000	36 000.000	36 000.000
Rémunération Variable	-	-	-
Avantage en nature	-	-	-
MR GHAZI MOURAD			
Rémunération Fixe	60 000.000	60 000.000	60 000.000
Rémunération Variable	5% Resultat net d'impots	5% Resultat net d'impots	5% Resultat net d'impots
Avantage en nature	Véhicule de fonction	Véhicule de fonction	Véhicule de fonction
	Cotisation sociale	Cotisation sociale	Cotisation sociale
	Billet av ion pour famille à hauteur de 2500 dinars par ans	Billet av ion pour famille à hauteur de 2500 dinars par ans	Billet av ion pour famille à hauteur de 2500 dinars par ans
	Loyer à hauteur de 650 dinars par mois	Loyer à hauteur de 650 dinars par mois	Loyer à hauteur de 650 dinars par mois

5.5.2 Rémunération des membres du conseil d'administration (ou du conseil de surveillance)

Les jetons de présence ont été versés aux membres du conseil d'administration.

5.6 Conventions, engagements et autres opérations réglementés

Néant

5.7 Commissaires aux comptes

5.7.1 Mandats des commissaires aux comptes

Noms et adresses du cabinet des commissaires aux comptes :

Cabinet « Société CAM & Associés »

Représenté par son Gérant, Monsieur Adel MADHI

5, rue de Mauritanie 1002 Tunis-belvédère.

Date de début de son premier mandat : 2010

Date de début et d'expiration de son mandat actuel :

Début : 2016

Expiration : 2018

Chapitre 6 : Données sociales et environnementales

6.1 Données sociales

6.1.1 Effectif

L'activité d'EUROCYCLES classée dans la branche « mécanique et électrique » est régie par la convention collective nationale applicable au secteur de la construction mécanique. L'essentiel de la politique salariale est donc dicté par les dispositions de ladite convention collective. La politique salariale adoptée au moment du recrutement, en matière de rémunération de personnel d'exécution est basée sur le salaire minimum garanti. D'une façon générale, les niveaux de rémunération sont négociés contractuellement entre les salariés et la société pour le personnel de maîtrise et les cadres.

L'effectif actuel d'EUROCYCLES est de 333 employés qui se répartissent entre les classes socio professionnelles comme

Suit :	Désignations	2014	2015	2016
	<i>Cadres</i>	18	20	23
	<i>Maîtrise</i>	32	33	33
	<i>Exécution</i>	232	273	277
	<i>Total</i>	282	326	333

27% de l'effectif total à une expérience qui varie de dix à quinze ans dans l'entreprise.

Cette ancienneté du personnel permanent tant au niveau administratif qu'au niveau de la production dote la société d'une expérience appréciable qui constitue un facteur favorable au développement et à la pérennité de cette dernière.

6.1.2 Rémunération, intéressement, participation et prévoyance

La politique salariale est établie sur la base des conventions signées réglementaires.

A cela s'ajoute, la politique de promotion interne afin d'encourager les efforts réalisés, le sens des responsabilités et l'esprit d'équipe.

6.1.3 Absentéisme

<i>Nombre des journées d'absence des salariés</i>				
<i>Motif</i>	<i>2014</i>	<i>2015</i>	<i>2016</i>	<i>%</i>
<i>Maladies (tous motifs)</i>	989	1 388	1005	0.9%
<i>Accidents de travail</i>	110	247	149	0.1%
<i>Maternité</i>	420	600	700	0.6%
<i>Evènements familiaux</i>	42	52	118	0.1%
<i>Total</i>	1 888	2 526	1972	
<i>Nombre de jours annuels</i>	94 880	110 000	111 888	
<i>%</i>	1.98%	2.3%	1.7%	

Chapitre 7 : Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise :7.1 Etats financiers

BILAN

		<i>(Exprimé en Dinars)</i>		<i>Au 31 Décembre 2016</i>	
		<i>Notes</i>	<i>2016</i>	<i>2015</i>	
ACTIFS					
ACTIFS NON COURANTS					
<i>Actifs Immobilisés</i>					
	<i>Immobilisations Incorporelles</i>	2	68 122.350	41 821.850	
	<i>Moins Amortissements</i>		-47 892.554	-39 402.487	
	<i>Valeur Comptable Nette</i>		20 229.796	2 419.363	
	<i>Immobilisations Corporelles</i>	2	14 252 109.785	10 513 271.587	
	<i>Moins Amortissements</i>		-4 296 127.719	-3 729 646.883	
	<i>Valeur Comptable Nette</i>		9 955 982.066	6 783 624.704	
	<i>Immobilisations Financières</i>	3	163 300.000	159 900.000	
	<i>Moins Provisions</i>		-	-	
	Total des actifs immobilisés		10 139 511.862	6 945 944.067	
	<i>Autres actifs non courants</i>		-	-	
	Total des actifs non courants		10 139 511.862	6 945 944.067	
	ACTIFS COURANTS	4			
	<i>Stocks</i>	4.1	15 406 389.060	14 339 529.151	
	<i>Moins Provisions</i>		-	-	
	<i>Valeur Comptable Nette</i>		15 406 389.060	14 339 529.151	
	<i>Clients et Comptes Rattachés</i>	4.2	5 417 515.859	10 491 030.716	
	<i>Moins Provisions</i>		-104 866.004	-104 866.004	
	<i>Valeur Comptable Nette</i>		5 312 649.855	10 386 164.712	
	<i>Autres actifs courants</i>	4.3	970 002.172	846 881.163	
	<i>Placements & autres actifs financiers</i>	4.4	13 870 195.120	10 768 600.000	
	<i>Liquidités & Equivalents de liquidités</i>	4.5	14 775 514.450	6 303 072.879	
	Total des actifs courants		50 334 750.657	42 644 247.905	
	TOTAL DES ACTIFS		60 474 262.519	49 590 191.972	

BILAN**(Exprimé en Dinars)****Au 31 Décembre**

	<i>Notes</i>	2016	2015
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
	5		
<i>Capital social</i>		8 100 000.000	5 400 000.000
<i>Réserves</i>		540 000.000	540 000.000
<i>Résultats reportés</i>		13 175 559.640	10 404 005.533
<i>Total des capitaux propres avant résultat</i>		21 815 559.640	16 344 005.533
<i>Résultat de l'exercice</i>		14 169 238.870	13 031 554.114
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</u>		35 984 798.510	29 375 559.647
<u>PASSIFS</u>			
<i>Passifs non courants</i>			
<i>Emprunts</i>	6	3 501 282.638	368 189.901
<i>Autres passifs financiers</i>		-	-
<i>Provisions</i>		-	-
<i>Total des passifs non courants</i>		3 501 282.638	368 189.901
<i>Passifs courants</i>			
	7		
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	7.1	6 674 761.332	8 606 202.778
<i>Autres passifs courants</i>	7.2	2 915 408.842	2 673 000.554
<i>Concours bancaires et autres passifs financiers</i>	7.3	11 398 011.197	8 567 239.092
<i>Total des passifs courants</i>		20 988 181.371	19 846 442.424
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>		24 489 464.009	20 214 632.325
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		60 474 262.519	49 590 191.972

Etat de Résultat

(Exprimé en Dinars)

Au 31 Décembre

	Notes	2016	2015
Produits d'exploitation	8.1		
Revenus		80 283 582.489	74 680 425.997
Autres produits d'exploitation		0.000	0.000
Production immobilisée		-	-
Total des produits d'exploitation		80 283 582.482	74 680 425.997
Charges d'exploitation	8.2		
Variation des stocks des produits finis et des encours		2 052 384.071	1 293 887.989
Achats de marchandises consommées		-	-
Achats d'approvisionnements consommés		-59 596 011.848	-56 076 883.751
Charges de personnel		- 4 302 433.808	-3 929 523.347
Dotations aux amorts. et aux provisions		-593 058.392	-568 360.540
Autres charges d'exploitation		- 6 518 581.994	-6 116 362.687
Total des charges d'exploitation		- 68 957 701.971	-65 397 242.336
Résultat d'exploitation	8.3	11 325 880.518	9 283 183.661
Charges financières nettes		-3 938 036.858	-1 769 829.815
Produits des placements		8 214 782.915	6 330 663.840
Autres gains ordinaires		29 969.198	29 375.253
Autres pertes ordinaires		- 2 523.057	-39 079.461
Résultat des activités ordinaires avant impôt		15 630 072.716	13 834 313.478
Impôt sur les bénéfices		-871 164.670	-802 759.364
Résultat des activités ordinaires après impôt		14 758 908.046	13 031 554.114
Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)		-589 669.176	-
Résultat net de l'exercice	8.4	14 169 238.870	13 031 554.114
Effets de modifications comptables (net d'impôt)		-	-
Résultats après modifications comptables		14 169 238.870	13 031 554.114

Etat de flux de trésorerie
(Exprimé en Dinars)

		Au 31 Décembre	
	Notes	2016	2015
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	9.1		
<i>Résultat net</i>		14 169 238.870	13 031 554.114
<i>Ajustements pour :</i>			
* <i>Amortissements et provisions</i>		593 058.392	568 360.540
* <i>Variation des :</i>			
- <i>stocks</i>		-1 066 859.909	-2 351 777.668
- <i>créances</i>		5 073 514.857	-7 439 994.006
- <i>autres actifs</i>		-123 121.009	1 209 002.613
+ <i>fournisseurs et autres dettes</i>		67 923.896	3 487 358.681
* <i>Plus ou moins-values de cession</i>		-7 000.000	-21 010.722
* <i>Modification comptable</i>			
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		18 706 755.097	8 483 493.552
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	9.2		
<i>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</i>		-3 585 250.161	-2 339 050.733
<i>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</i>		7 000.000	73 742.800
<i>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</i>		-3 400.000	
<i>Encaissements provenant des associés</i>		-	-
<i>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</i>		-	-
Flux de trésorerie provenant d'activités d'investissement		-3 581 650.161	-2 265 307.933
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	9.3		
<i>Placements</i>		-3 101 595.120	-736 600.000
<i>Dividendes et autres distributions</i>		-7 560 000.000	-5 475 600.000
<i>Encaissements provenant des emprunts</i>		4 500 000.000	114 421.508
<i>Remboursement d'emprunts</i>		-491 405.421	-259 792.146
Flux de trésorerie provenant d'activités de financement		-6 653 000.541	-6 357 570.638
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités			-
VARIATION DE TRESORERIE		8 472 104.395	-139 385.019
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>		6 303 072.879	6 442 457.898
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>		14 775 177.274	6 303 072.879

NOTE 1 – SYSTEME COMPTABLE, FISCAL ET DEFINITION DE LA MISSION

A – SYSTEME COMPTABLE ET ASPECT FISCAL

1.1. PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes de la société « EURO-CYCLES » sont tenus conformément au Système Comptable des Entreprises tel que fixé par la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 et les états financiers qui en découlent comportent le bilan, l'état des résultats, l'état des flux de trésorerie, le schéma des Soldes Intermédiaires de Gestion et les notes annexes.

Par ailleurs, les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2016 reprennent à titre comparatif les données comptables relatives à l'exercice 2015.

1.2. PRESENTATION DU SYSTEME COMPTABLE

La comptabilité est tenue sur ordinateur.

Le logiciel de comptabilité permet d'établir périodiquement, les journaux auxiliaires, le grand livre des comptes, les balances auxiliaires et la balance générale.

Le regroupement de tous les comptes permet d'établir les états financiers de la société " EURO-CYCLES ".

La société " EURO-CYCLES " utilise les normes comptables comme référentiel de base pour la préparation et la présentation des états financiers. Aucune divergence n'a été relevée entre les normes comptables et les principes comptables retenus par la société.

A la date de notre intervention, les livres légaux étaient en cours de mise à jour

Par ailleurs, le logiciel informatique a été déposé au Bureau de Contrôle des Impôts (Obligation légale prévue par l'article 62 du code de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les sociétés).

1.3. UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la société " EURO-CYCLES ", sont libellés en Dinars Tunisiens.

1.4. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations sont portées en comptabilité à leur coût d'acquisition hors TVA et amorties selon le mode linéaire et sur la base des taux indiqués à la Note 2.4 du présent rapport.

1.5. CONVERSION DES SOLDES LIBELLES EN MONNAIE ETRANGERES

Les soldes des créances et des dettes de la société « EURO-CYCLES » arrêtés au 31 Décembre 2016, libellés en devise sont convertis pour leur contre-valeur en dinars, sur la base du cours de change moyen du mois de décembre 2016, soit 1 € = 2,4301 TND et 1 \$ = 2.3389 TND.

1.6. REGIME FISCAL

Le régime fiscal de la société, "EURO-CYCLES » société totalement exportatrice, est fixé par la loi 93/120 du 27 Décembre 1993, portant promulgation du code d'incitations aux investissements qui limite l'exonération totale des bénéfices tirés de l'exportation à une période de 10 ans.

Par ailleurs, au terme de l'article 5 de code d'incitations aux investissements, bénéficient d'exonération des bénéfices tirés de l'exportation pour une durée de 10 ans, les opérations d'investissements relatives à la création, l'extension, le renouvellement, le réaménagement ou la transformation d'activité

La loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014 mentionne l'expiration de la prorogation de la durée de déduction totale prévue pour la loi de finances 2013 et oblige par la suite une imposition des bénéfices réalisés à l'export au taux réduit de 10% à partir de l'année 2014.

Toutefois, la société " EURO-CYCLES " est soumise au paiement des droits et taxes suivants

- ❖ La TCL au taux de 0 1% sur le chiffre d'affaires provenant a l'exportation et ce à partir du 01/01/2014
- ❖ Droits et taxes relatifs aux véhicules automobiles de tourisme,
- ❖ Taxe unique de compensation sur les transports routiers,
- ❖ Taxe d'entretien et d'assainissement,
- ❖ Droits et taxes perçus au titre des prestations directes
- ❖ Contributions et cotisations au régime de sécurité sociale sauf pour le personnel ayant opté pour son régime légal d'origine

B – DEFINITION ET ETENDUE DE LA MISSION DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

La mission de commissariat aux comptes est confiée conformément aux dispositions des articles du Code des Sociétés Commerciales

Elle porte sur la certification de la régularité et la sincérité des états financiers de la société « EURO-CYCLES » arrêtés au 31 Décembre 2016 Elle est assurée conformément aux normes de révision comptable généralement admises et notamment

- Les normes de révision de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
- Les normes internationales d'audit de l'IFAC

L'opinion exprimée résulte d'un examen, par sondages, des éléments justifiant les données contenues dans les états financiers ainsi que d'une appréciation des principes comptables suivis et des estimations significatives retenues par la Direction

Par ailleurs, et eu égard aux dispositions de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales, notre mission comporte des diligences spécifiques visant à vérifier la régularité des conventions conclues entre la société, l'un ou l'autre des organes de gestion ou avec une société ayant avec la vôtre un ou plusieurs actionnaires communs ou encore l'inexistence de telles conventions

Ces vérifications ont essentiellement pour but de s'assurer

- De l'équité entre les Actionnaires,
- D'une protection convenable des actifs de la société,
- De la régularité des transactions

En outre, l'objectif recherché à travers les travaux d'audit est de s'assurer que le contrôle interne fonctionne correctement et que le système d'information est adéquat et fonctionne de manière efficace permettant d'identifier, de classer, d'enregistrer et de communiquer les données conformément aux règles du système comptable tunisien et aux obligations légales

Nos investigations nous ont permis de conclure que le système de contrôle interne et le système d'information sont satisfaisants, de par l'organisation interne de la société avec ses différentes compétences hiérarchiques et ses organes de contrôle

NOTE 2 - IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

La valeur nette globale figurant au bilan du 31 Décembre 2016 représente le prix d'acquisition des immobilisations, après déduction des amortissements correspondants et compte tenu des mouvements de l'exercice

2.1. ACQUISITIONS DE L'EXERCICE

Les immobilisations acquises en 2016, pour un total de 3 802 959 DT s'analysent comme suit :

❖ Logiciel	26 301 DT
❖ Terrain	100 000 DT
❖ Outillage industriel	5 840 DT
❖ Matériel Industriel	132 202 DT
❖ Matériel Transport	246 488 DT
❖ A.A.I	64 559 DT
❖ Equipements de Bureau	1 631 DT
❖ Matériel Informatique	21 099 DT
❖ Construction en cours	3 030 257 DT
❖ Outillage Industriel en cours	3 457 DT
❖ Avances sur les Immobilisations	171 125 DT
Total des acquisitions de l'exercice 2016	<u>3 802 959 DT</u>

2.2. CESSION DE L'EXERCICE

La cession au 31 Décembre 2016 s'élevant à 18.087 DT a concerné le compte Matériel de Transport.

Le produit net sur cession du Matériel dont le total s'est élevé à 7 000 DT a été valablement constaté en comptabilité (Cf. Note 7.3 du rapport général) et détaillé comme suit :

* Produits net /Cession Camionnette (4481 TU 120)

2.3. REGULARISATION DE L'EXERCICE

La régularisation au 31 Décembre 2016 s'élevant à 19.732 a concerné le compte terrain suite à l'établissement du contrat complémentaire avec L'AFI, on a régularisé la valeur d'acquisition de la parcelle N° 25 et 26.

2.4. AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE

Les dotations aux comptes d'amortissement de l'exercice 2016 ont été calculées sur la base des taux suivants :

- Logiciel	33,33 %
- Site web	33,33 %
- Construction	5 %
- Matériel et outillage industriels	15 %
- Matériel de transport	20 %
- Installations générales, agencements et aménagements divers	10 %
- Mobilier et matériel de bureau	20 %
- Matériel informatique	33,33 %
- Matériel de transport à statut juridique	33,33 % & 25 %

Ces taux sont conformes à ceux retenus à la clôture de l'exercice précédent.

Sur ces bases, la dotation de l'exercice 2016 s'est élevée à 593 058 DT contre 568 360 DT l'exercice précédent enregistrant ainsi une augmentation de 24 697 DT.

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique totalisant 163 300 D au 31 Décembre 2016 se détaille comme suit

❖ Participation	99 900 DT
❖ Emprunt National	60 000 DT
❖ Caution (S O N E D E)	3 400 DT

3.1 Participation

Le solde de cette rubrique correspond à la participation de la société « EURO-CYCLES » dans le capital de la Société « TUNINDUSTRIES », société à responsabilité limitée, totalement exportatrice et à un emprunt national

Cette participation correspond à 999 parts sociales de 100 D chacune, soit 99,9% du capital de la société « TUNINDUSTRIES »

Les dividendes encaissés par la société « EURO-CYCLES » au cours de l'exercice 20156s'élèvent à 3 296 700 DT, (Cf Note 8 3 du rapport général)

NOTE 4 - ACTIFS COURANTS

Cette rubrique présente, au 31 Décembre 2016, un solde de 50 334 751 DT, s'analysant ainsi

- Stocks	15 406 389 DT
- Clients et comptes rattachés	5 312 650 DT
- Autres actifs courants	970 002 DT
- Placements et autre actifs financiers	13 870 195 DT
- Liquidités et équivalents de liquidités	14 775 515 DT

4.1. STOCKS

Les valeurs en stocks s'élèvent à la clôture de l'exercice 2016 à 15 406 389 DT et se ventilent comme suit

- Stock matières premières	10 772 129 DT
- Stock décors	593 362 DT
- Stock emballages	431 726 DT
- Stock produits finis	3 609 172 DT

⌘ Inventaire physique

Nous avons assisté aux opérations de prise d'inventaire physique et nous nous sommes assurés que les quantités reprises sur le bilan du 31 Décembre 20156sont conformes à celles figurant sur les états d'inventaire de fin d'année

⌘ Valorisation des stocks

Les matières premières, le stock décors et les emballages ont été valorisés au prix moyen pondéré

Les produits finis ont été valorisés au coût de production

4.2. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Cette rubrique est passée de 10.491.031 D à la clôture de l'exercice 2015 à 5.417.516 DT au 31 Décembre 2016, enregistrant ainsi une diminution de 5.073.515 DT par rapport à l'exercice précédent. Le détail au 31 décembre 2016 s'analyse comme suit :

- Clients ordinaires	5.185.768 DT
- Client douteux ou litigieux « PODILATOUPOLI » et « MITS »	<u>231.748 DT</u>
	<u>5.417.516 DT</u>

Le solde du compte " Clients " au 31 Décembre 2016 représente 6.75 % du chiffre d'affaires de l'exercice 2016 contre 13.91% à la clôture de l'exercice précédent, soit un crédit clients d'environ 24 jours en 2016 et 50 jours au 31 Décembre 2015.

4.3. AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants totalisant 970.002 DT au 31 Décembre 2016, s'analysent ainsi :

- Débiteur divers	168.826 D
- Impôts et Taxes	966 D
- Fournisseurs, avances et acomptes	472.960 D
- Personnel – Prêts	154.692 D
- Charges constatées d'avance	2.250 D
- Produits à recevoir	170.308 D
	<u>970.002 D</u>

4.4. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Cette rubrique s'élevant à 13.870.195 D au 31 Décembre 2016 correspond à des placements dont Les intérêts sur ces placements totalisent au 31 Décembre 2016, 522.037 DT.

4.5. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le solde de cette rubrique, arrêté au 31 Décembre 2016 à 14.775.515 DT se répartit comme suit :

- Banques	14.749.225 DT
- Régies d'avances et accréditifs	24.650 DT
- Caisse	<u>1.640 DT</u>
	<u>14.775.515 DT</u>

Dans le cadre de nos diligences normales, nous avons demandé aux banques (STB, AMEN BANK, UBCI, BH, ATB, QNB et UIB), un certain nombre d'informations au 31 Décembre 2016 (soldes des différents comptes ouverts, emprunts octroyés à la société, titres en dépôt, noms des personnes habilitées à faire fonctionner les comptes, etc....).

A la date de rédaction du présent rapport, les réponses reçues de la « STB » et « QNB » ont été valablement confrontées avec les soldes comptables.

NOTE 5 - CAPITAUX PROPRES

Cette rubrique accuse au 31 Décembre 2016 un solde de 35 984 799 DT s'analysant comme suit :

(Montants en Dinars)

DESIGNATIONS	Solde au	Variations	Solde au
	31/12/2015	2016	31/12/2016
- Capital social	5 400 000	2 700 000-	8 100 000
- Réserves	540 000	-	540 000
- Résultats reportés	10 404 006	2 771 554	13 175 560
- Résultat de l'exercice	13 031 554	1 137 685	14 169 239
TOTAL	29 375 560	6 609 239	35 984 799

5.1. CAPITAL SOCIAL

Suivant P.V de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 Avril 2016, enregistré à la Recette de finances de Kalâa-Kébira le 19 Mai 2016, les actionnaires de la société « Euro-Cycles » ont décidé l'augmentation du capital social par incorporation des réserves de DEUX MILLIONS SEPT CENT MILLE (2.700.000) Dinars et ce, par la création de DEUX MILLIONS SEPT CENT MILLE (2.700.000) actions nouvelles de UN (1) Dinar de valeur nominale chacune, attribuées gratuitement aux actionnaires à raison de 01 action nouvelle gratuite pour 02 actions anciennes.

En conséquences, Le capital social sera fixé à la somme de HUIT MILLIONS CENT MILLE (8 100 000) Dinars divisé en HUIT MILLIONS CENT MILLE (8.100.000) actions de UN (1) Dinar de valeur nominale chacune.

5.2. RESULTATS RÉPORTÉS

Suivant PV de L'AGO du 28 Avril 2016, enregistré à la Recette de finances de Kalaa Kébira 19 Mai 2016, la société « EURO-CYCLES » a procédé à la distribution des dividendes à ses actionnaires et ce, proportionnellement à leur participation dans le capital.

Suivant PV de L'A.G. E du 28 Avril 2016 enregistré à la Recette de finances le 19 Mai 2016, les actionnaires de la Société « EURO-CYCLES » ont décidé l'augmentation du capital social par incorporation des réserves de DEUX MILLIONS SEPT CENT MILLE (2.700.000) Dinars.

Le détail se présente ainsi :

- Bénéfice de l'exercice 2015		13 031 554 DT
- Résultats Reportés		<u>10 404 006 DT</u>
Sous total	1	<u>23 435 560 DT</u>
- Dividendes à distribuer		<u>-7 560 000 DT</u>
Sous total	2	<u>15 875 560 DT</u>
- Incorporation des bénéfices au capital		- 2 700 000 DT

Reliquat à reporter

13 175 560 DT

NOTE 6 - EMPRUNTS

Les emprunts contractés par la société totalisant 3 501 282 DT au 31 Décembre 2016, se détaillent comme suit :

(Montants en dinars tunisiens)

Désignation	Solde au 31/12/2015	Mouvements 2016			Solde au 31/12/2016
		Ajouts	Règlements	Reclassements	
Crédit AMEN BANK					
- AMEN BANK 4500.000 DT	0	4 194 915	-	-915 254	3 279 661
- AMEN BANK 650.000 DT	292 369	-		-113 002	179 367
Crédit Leasing					
* LEASING N° 338510	17 626	-	-	9 306	8 320
* LEASING N° 338500	28 862	-	-	13 867	14 995
* LEASING N° 338460	29 333	-	-	10 394	18 939
Total Crédit Bancaire	368 190	4 194 915	-	-1 061 823	3 501 282

NOTE 7 - PASSIFS COURANTS

Les passifs courants s'élèvent au 31 Décembre 2016 à 20 988 181 DT et se détaillent comme suit :

- Fournisseurs et comptes rattachés	6 674 761 DT
- Autres passifs courants	2 915 409 DT
- Concours bancaires et autres passifs financiers	11 398 011 DT
	<u>20.988.181 DT</u>

7.1. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les sommes dues aux fournisseurs totalisent 6.674.761 DT à la clôture de l'exercice 2016 se présentent comme suit :

- Fournisseurs d'exploitation	6.322.358 DT
- Fournisseurs d'immobilisations	9.263 DT
- Fournisseurs d'immobilisations, effets à payer	343.140 DT
	<u>6.674.761 DT</u>

Dans le cadre de nos diligences normales, nous avons procédé à la circularisations de certains fournisseurs.

A la date de rédaction du présent rapport, les réponses reçues ont été valablement confrontées avec les soldes comptables.

7.2. AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique totalisant 2.915.409 DT au 31 Décembre 2016, reprend les postes suivants :

- Avances clients	39.245 DT
- Etat, impôts et taxes	974.439 DT
- Charges à payer	1.247.971 DT
- Crédoiteurs divers	459.579 DT
- Personnel, rémunérations dues	7.779 DT
- CNSS	186.396 DT
	<u>2.915.409DT</u>

7.3. CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Cette rubrique totalisant 11.398.011 DT au 31 Décembre 2016 s'analyse comme suit :

- Emprunts liés au cycle d'exploitation (Financement import)	10.318.908 DT
- Echéances à moins d'un an	1.063.292 DT
- Intérêts courus	15 474 DT
- Banques	337 DT
	<u>11.398.011 DT</u>

NOTE 8 - ETAT DE RESULTAT

L'analyse comparative des états de résultat des exercices 2016 et 2015 se présente comme suit :

Désignation	(Montants exprimés en dinars)					
	2016		2015		Variation 2016- 2015	
	Montant	%	Montant	%	En Chiffres	%
<u>Produits d'exploitation</u>	80 283 582	100	74 680 426	100	5 603 156	7.50
Revenus	80 283 582	100	74 680 426	100	5 603 156	7.50
Autres produits d'exploitation						
Production immobilisée	-	-	-	-	-	-
<u>Charges d'exploitation</u>	-68 957 702	87.56	-65 397 242	87.57	3 560 460	5.44
Variation des stocks des P.F. et des encours	2 052 384	2.56	1 293 888	1.73	758 496	58.62
Achat d'approvisionnements consommés	-59 596 012	74.23	-56 076 884	75.09	3 519 128	6.28
Charges de personnel	-4 302 434	5.36	-3 929 523	5.26	372 910	9.49
Dotation aux amort. et aux provisions	-593 058	0.74	-568 361	0.76	24 698	4.35
Autres charges d'exploitation	-6 518 582	8.12	-6 116 363	8.19	402 219	6.58
<u>Résultat d'exploitation</u>	11 325 881	14.11	9 283 183	12.43	2 042 697	22.00
Charges financières nettes	-3 938 037	4.91	-1 769 830	2.37	2 168 207	122.51
Produits financiers nets	8 214 783	10.23	6 330 664	8.48	1 884 119	29.76
Autres gains ordinaires	29 969	0.04	29 375	0.04	594	2.02
Autres pertes ordinaires	-2 523	0.00	-39 079	0.05	-36 556	93.54
<u>Résultat des activités ord. avant impôt</u>	15 630 073	19.47	13 834 313	18.52	1 795 759	12.98
Impôt sur les sociétés	-871 165	1.09	-802 759	1.07	68 405	8.52
<u>Résultat des activités ord. après impôt</u>	14 758 908	18.38	13 031 554	17.45	1 727 354	13.26
Eléments extraordinaires CC 2017	-589 669	-	-	-	589 669	-
<u>Résultat net de l'exercice</u>	14 169 239	17.65	13 031 554	17.45	1 137 685	8.73
Effets de modifications comptables	-	-	-	-	-	-
<u>Résultat après modifications comptables</u>	14 169 239	17.65	13 031 554	17.45	1 137 685	8.73

8.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est passé de 74.680.426 DT à la clôture de l'exercice 2015 à 80.283.582 DT au 31 Décembre 2016, enregistrant ainsi une augmentation de 5.603.156 DT (soit : 7.5 %).

8.2. CHARGES D'EXPLOITATION

Parallèlement à la hausse du chiffre d'affaires, les charges d'exploitation ont évolué de 3.560.460 D (soit 5.44 %).

Elles représentent par rapport au chiffre d'affaires 85,89 % en 2016, contre 87,57 % en 2015. Le détail se ventile comme suit :

<u>Variation des stocks des produits finis</u>	<u>-2.052.384 D</u>	<u>-1.293.888 D</u>
<u>Achats d'approvisionnements consommés</u>	<u>59.596.012 D</u>	<u>56.076.884 D</u>
* Achats de matières premières	53.779.289D	52.801.226 D
* Achats d'emballages	4.083.324 D	3.866.109 D
* Achats de décors	747.875 D	639.096 D
* Variation des stocks d'emballages	-117.563 D	152.304 D
* Variation des stocks de matières premières	1.179.308 D	-1.169.964 D
* Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats		-171.656 D
* Variation des stocks de décors	-76.221 D	-40.231 D
<u>Charges de personnel</u>	<u>4.302.434 D</u>	<u>3.929.523 D</u>
* Charges de personnel	3.139.744 D	2.895.782 D
* Charges sociales légales	509.897 D	546.895 D
* Autres charges de personnel	652.793 D	486.846 D
<u>Dotations aux amortissements & aux provisions</u>	<u>593.058 D</u>	<u>568.360 D</u>
* Dotations aux amortis. des immo. Corporelles	584.568 D	566.057 D
* Dotations aux amortis. des immo. Incorporelles	8.490 D	2.303 D
<u>Autres charges d'exploitation</u>	<u>6.518.582 D</u>	<u>6.116.363 D</u>

8.3. RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation est passé de 9.283.184 DT à la clôture de l'exercice précédent à 11.325.881 DT au 31 Décembre 2016 enregistrant ainsi une variation positive de 2.042.697 DT due à l'augmentation du chiffre d'affaires plus que proportionnelle que celle des charges d'exploitation.

Les éléments hors exploitation présentent à la date de clôture de l'exercice 2016 un solde compensé de 4.304.192 DT, détaillé comme suit :

Charges financières nettes	-3.938.037 D	-1.769.830 D
× Pertes de change	-3.731.049 D	-1.572.373 D
× Intérêts bancaires « STB »	-50.104 D	-80.120 D
× Intérêts bancaires « UIB »	-81.204 D	-19.352 D
× Intérêts bancaires « AMEN BANK »	-20.025 D	-29.740 D
× Intérêts bancaires « BH »	-23.371 D	
× Intérêts ATB	5.350 D	
× Intérêts des comptes courants	-7.478 D	-9.017 D
× Intérêts des autres dettes		-6.558 D
× Intérêts « UBCI »	-3.094 D	-3.760 D
× Intérêts leasing	-8.209 D	-1.639 D
× Intérêts DAB	-8.153 D	-47.271 D
Produits financiers nets	8.214.783 D	6.330.664 D
× Gains de change	4.351.821 D	2.062.999 D
× Produits des participations (Cf. Note 3 du rapport général)	3.296.700 D	3.296.700 D
× Intérêts sur placement (Cf. Note 4.4 du rapport général)	522.037 D	969.680 D
× Produits financiers	44.225 D	1.285 D
Autres gains ordinaires	29.969 D	29.375 D
× Produits nets /cessions d'immobilisations (Cf. Note 2 du rapport général)	7.000 D	21.011 D
× Gains ordinaires	22.969 D	5.271 D
× Ristournes perçues		3.093 D
Autres pertes ordinaires	-2.523 D	-39.079 D
× Autres pertes		-28.014 D
× Pertes ordinaires	-2.523 D	-11.065 D
	4.304.192 D	4.629.288 D

8.4. RESULTAT NET DE L'EXERCICE

Compte tenu des éléments hors exploitation et de l'impôt sur les sociétés au taux de 10%, et la contribution conjoncturelle de 7,5%, le bénéfice net de l'exercice 2016 s'élève à 14 169 239 DT contre 13 031 554DT à la clôture de l'exercice 2015, soit une augmentation de 1 137 685 DT

NOTE 9 - ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Au 31 Decembre 2016, la tresorerie nette degagee par la societe "EURO-CYCLES" a atteint 14 775 177 D contre 6 303 073 D au 31 Decembre 2015, degageant ainsi une variation positive de tresorerie de 8 472 104 D

Le detail se ventile comme suit

- Liquidites et equivalents de liquidites	14 775 514 D
- Concours bancaires	-337 D
	<hr/>
Trésorerie à la clôture de l'exercice 2016	<u>14.775 177 D</u>

La tresorerie nette a enregistre une variation positive de 8 472 104 D, se detailant comme suit

- Flux de tresorerie lies a l'exploitation	18 706 755 D
- Flux de tresorerie lies aux activites d'investissement	-3 581 650 D
- Flux de tresorerie lies aux activites de financement	<u>-6 653 001 D</u>
Variation de la tresorerie	<u>8 472 104 D</u>

9.1. FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION

Ces flux degageant, au 31 Decembre 2016, un solde de 18 706 755 D, s'analysent comme suit

<u>9 1 1 Resultat net</u>	<u>14 169 238 D</u>
<u>9 1 2 Ajustement pour amortissement & provisions</u>	<u>593 058 D</u>
* Dotation aux amortissements & aux provisions	
<u>9 1 3 Variation des stocks</u>	<u>-1066 860 D</u>
* Stocks au 31 Decembre 2015	14 339 529 D
* Stocks au 31 Decembre 2016	-15 406 389 D

<u>9 1 4 Variations des creances</u>		<u>5 073 515 D</u>
* Clients et comptes rattaches au 31 Decembre 2015	10 386 165 D	
* Clients et comptes rattachés au 31 Decembre 2016	-5 312 650 D	
<u>9 1 5 Variations des autres actifs</u>		<u>-123 121 D</u>
* Autres actifs courants au 31 Decembre 2015	846 881 D	
* Autres actifs courants au 31 Decembre 2016	-970 002 D	
<u>9 1 6 Variations des fournisseurs et autres dettes</u>		<u>67 924 D</u>
* Fournisseurs et comptes rattachés au 31 Decembre 2015	-8 606 203 D	
* Fournisseurs et comptes rattaches au 31 Decembre 2016	6 674 761 D	
* Autres passifs courants au 31 Decembre 2015	-2 673 001 D	
* Autres passifs courants au 31 Decembre 2016	2 915 409 D	
* Autres passifs financiers au 31 Decembre 2015	-8 567 239 D	
* Autres passifs financiers au 31 Decembre 2016	11 397 674 D	
* Variation des emprunts	-875 502 D	
* Fournisseurs d'immobilisation non décaisses	-197 975 D	
<u>9 1 7 Plus ou moins values de cession</u>		<u>-7 000 D</u>
(Cf Note 2 2 du rapport général)		
		<u>18 706 755 D</u>

9 2. FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Au 31 Decembre 2016, les flux de tresorerie provenant des activites d'investissement totalisent -3 581 650 D et se detailent ainsi

<u>9 2 1 Decaissements suite à l'acquisition d'immobilisations</u>		<u>-3 585 250 D</u>
<u>Corporelles et incorporelles</u>		
<u>9 2 2 Encaissements suite de la cession d'immobilisations</u>		<u>7 000 D</u>
<u>Corporelles</u>		
<u>9 2 3 Encaissements suite a la cession d'immobilisations financieres</u>		<u>-3 400 D</u>
		<u>-3.581.650 D</u>

9.3. FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT

Au 31 décembre 2016, les flux de trésorerie provenant des activités de financement présentent un total de -6 653 001 D détaillé ainsi :

9 3 1 Placements -3 101 595 D

9 3 2 Distribution des dividendes -7 560 000 D

(Cf au PV du 28 Avril 2016)

9 3 3 Encaissements des emprunts à moyen terme 4 500 000 D

* Emprunts **UIB**

9 3 4 Remboursement des emprunts à moyen terme -491 405 D

* Emprunt AMEN BANK -154 260 D

(Cf Note 7 3 du rapport général)

* Emprunt **UIB** -305 085 D

(Cf Note 7 3 du rapport général)

* Emprunt LEASING HANNIBAL -32 060 D

(Cf Note 7 3 du rapport général)

-6.653.000 D

NOTE 11 - OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Au cours de l'exercice 2016, la société « EURO-CYCLES » a conclu diverses transactions avec des parties liées. Toutes les TRANSACTIONS ont été réalisées aux conditions du marché.

Sociétés	Solde au 31/12/2015	Achats 2016	Ventes 2016	Règlements 2016	Solde au 31/12/2016
- Fournisseur TUNINDUSTRIES	2 600 549	9 593 997	-	-8 203 130	3 991 416
- Fournisseur BIG EASY	948 248	9 756 820	-	-9 599 038	1 106 030
- Fournisseur DENVER	1 713 443	4 044 753	-	-5 073 986	684 210
- Client DENVER	209 449	-	2 258 757	-2 125 334	342 872
TOTAL	5 471 689	23 395 570	2 258 757	-25 001 488	6 124 528

NOTE 12 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière de la société « EURO-CYCLES » n'est intervenu entre la date de clôture de l'exercice 2016 et celle de l'arrêté des états financiers.

NOTE 13 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

La revue des contrats de prêts conclus avec la STB, AMEN BANK et l'UIB fait ressortir les hypothèques et nantissements suivants, consentis par la société « EURO-CYCLES ».

Ces engagements, donnés envers lesdites banques, ont concerné :

- La totalité de la propriété sise à la Zone industrielle Kalaa Kebira et constituée par la parcelle (51) ancien N°27, d'une superficie globale de 5 909 m² du plan de lotissement de la Zone Industrielle de Kalâa Kébira, établi par l'A.F.I. à distraire du titre foncier N°40017 Sousse.
- La totalité de la propriété sise à la zone industrielle de Kalâa Kébira, et constituée par la parcelle (44) ancien 25 d'une superficie de 6 424 m² du plan de lotissement de la zone industrielle de Kalâa Kébira, établi par l'A.F.I. à distraire du titre foncier N°40017 Sousse.
- Le nantissement du matériel de l'unité de fabrication et de montage.
- Le nantissement du matériel de l'unité de cabine de peinture.

Etats financiers consolidés au 31 Décembre 2016

BILAN

<i>(Exprimé en Dinars)</i>		<i>Au 31 Décembre 2016</i>	
	<i>Notes</i>	<i>2016</i>	<i>2015</i>
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
<i>Actifs Immobilisés</i>			
<i>Immobilisations Incorporelles</i>	2	68 472.350	42 171.850
<i>Moins Amortissements</i>		-48 242.554	-39 752.487
<i>Valeur Comptable Nette</i>		20 229.796	2 419.363
<i>Immobilisations Corporelles</i>	2	14 843 647.501	11 077 218.044
<i>Moins Amortissements</i>		-4 622 898.894	-3 972 877.488
<i>Valeur Comptable Nette</i>		10 220 748.607	7 104 340.556
<i>Immobilisations Financières</i>	3	83 400.000	80 000.000
<i>Moins Provisions</i>		-	-
Total des actifs immobilisés		10 324 378.403	7 186 759.919
<i>Autres actifs non courants</i>		-	-
Total des actifs non courants		10 324 378.403	7 186 759.919
ACTIFS COURANTS			
<i>Stocks</i>	4	16 878 440.469	16 845 645.131
<i>Moins Provisions</i>	4.1	-	-
<i>Valeur Comptable Nette</i>		16 878 440.469	16 845 645.131
<i>Clients et Comptes Rattachés</i>	4.2	5 436 048.216	10 459 523.716
<i>Moins Provisions</i>		-104 866.004	-104 866.004
<i>Valeur Comptable Nette</i>		5 331 182.212	10 354 657.712
<i>Autres actifs courants</i>	4.3	1086 016.089	858 890.525
<i>Placements & autres actifs financiers</i>		13 870 195.120	10 768 600.000
<i>Liquidités & Equivalents de liquidités</i>		14 894 319.106	6 385 510.103
Total des actifs courants		52 060 152.996	45 213 303.471
TOTAL DES ACTIFS		62 384 531.399	52 400 063.390

BILAN**(Exprimé en Dinars)****Au 31 Décembre****Notes 2016 2015****CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS****CAPITAUX PROPRES****5***Capital social* 8 100 000.000 5 400 000.000*Réserves* 549 990.000 549 990.000*Résultats reportés* 16 864 138.190 13 857 990.456*Intérêts minoritaires* 502.271 267.442**Total des capitaux propres avant résultat** 25 514 630.461 19 808 247.898*Résultat de l'exercice* 14 320 824.680 13 291 809.373*Résultat de l'exercice des minoritaires* 3 594.933 3 534.828**TOTAL DES CAPITAUX PROPRES** 39 839 050.074 33 103 592.099**PASSIFS*****Passifs non courants****Emprunts* 6 3 501 282.638 368 189.901*Autres passifs financiers* - -*Provisions* - -**Total des passifs non courants** 3 501 282.638 368 189.901***Passifs courants*** 7*Fournisseurs et comptes rattachés* 7.1 3 034 272.304 6 157 206.703*Autres passifs courants* 7.2 3 543 400.649 2 936 587.012*Concours bancaires et autres passifs financiers* 7.3 12 466 525.734 2 936 587.012**Total des passifs courants** 19 044 198.687 18 928 281.390**TOTAL DES PASSIFS** 22 545 481.325 19 296 471.291**TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS** 62 384 531.399 52 400 063.390

Etat de Résultat

(Exprimé en Dinars)

Au 31 Décembre

	Notes	2016	2015
Produits d'exploitation	8.1		
Revenus		80 309 824.926	74 830 948.499
Autres produits d'exploitation		1 102.990	0.000
Production immobilisée		-	-
Total des produits d'exploitation		80 310 927.916	74 830 948.499
Charges d'exploitation	8.2		
Variation des stocks des produits finis et des encours		2 125 806.295	1 365 537.679
Achats de marchandises consommées		-	-
Achats d'approvisionnements consommés		-54 499 334.152	-51 667 285.301
Charges de personnel		-4 766 209.905	-4 234 498.581
Dotations aux amorts. et aux provisions		-676 598.962	-623 777.644
Autres charges d'exploitation		-7 038 807.567	-6 545 300.333
Total des charges d'exploitation		-64 855 144.291	-61 705 324.180
Résultat d'exploitation	8.3	15 455 783.625	13 125 624.319
Charges financières nettes		-4 324 378.939	-2 115 060.637
Produits des placements		4 937 273.013	3 099 622.543
Autres gains ordinaires		29 969.198	32 169.753
Autres pertes ordinaires		-2 865.039	-44 252.413
Résultat des activités ordinaires avant impôt		16 095 781.858	14 098 103.565
Impôt sur les bénéfices		-871 164.670	-802 759.364
Résultat des activités ordinaires après impôt		15 224 617.188	13 295 344.201
Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)		-900 197.575	-
Résultat net de l'exercice	8.4	14 324 419.613	13 295 344.201
Intérêts Minoritaires		-3 594.933	-3 534.828
Résultats après modifications comptables		14 320 824.680	13 291 809.373

Etat de flux de trésorerie
(Exprimé en Dinars)

		Au 31 Décembre	
	Notes	2016	2015
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	9.1		
<i>Résultat net</i>		14 324 419.613	13 295 344.201
<i>Ajustements pour :</i>			
* <i>Amortissements et provisions</i>		676 598.969	623 777.644
* <i>Variation des :</i>			
- <i>stocks</i>		-58 456.969	-4 142 302.537
- <i>créances</i>		-5 023 475.500	-6 908 836.933
- <i>autres actifs</i>		-227 125.564	1 204 407.308
+ <i>fournisseurs et autres dettes</i>		-1 009 082.440	4 626 420.442
* <i>Plus ou moins-values de cession</i>		-7 000.000	-21 010.722
* <i>Modification comptable</i>			
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		18 722 829.102	8 677 799.403
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	9.2		
<i>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</i>		-3 612 841.420	-2 591 793.533
<i>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</i>		7 000.000	73 742.800
<i>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</i>		-3 400.000	
<i>Encaissements provenant des associés</i>		-	-
<i>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</i>		-	-
Flux de trésorerie provenant d'activités d'investissement		- 3 609 241.420	-2 518 050.733
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	9.3		
<i>Placements</i>		-3 101 595.120	736 600.000
<i>Dividendes et autres distributions</i>		7 563 300.000	-5 478 900.000
<i>Encaissements provenant des emprunts</i>		4 500 000.000	114 421.508
<i>Remboursement d'emprunts</i>		-491 405.421	-259 792.146
Flux de trésorerie provenant d'activités de financement		-6 656 300.541	-6 360 870.638
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités			-
VARIATION DE TRESORERIE		8 457 287.141	-201 121.968
Trésorerie au début de l'exercice		6 384 357.441	6 585 479.409
Trésorerie à la clôture de l'exercice		14 841 644.582	6 384 357.441

7.2 AFFECTATION DES RESULTATS

7.2.1 Rappel statutaire

Les produits annuels de la Société constatés par l'inventaire, après déduction des dépenses d'exploitation, des frais généraux, des charges fiscales et financières, de tous amortissements, de toutes provisions pour risques commerciaux et industriels ainsi que les prélèvements nécessaires pour la constitution de tous fonds de prévoyance que le conseil jugera utile, constituent les bénéfices nets.

Sur ces bénéfices, après affectation, s'il y a lieu à l'extinction des pertes des exercices antérieurs, il est prélevé : cinq pour cent au moins pour la constitution de fonds de réserve. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ce fonds de réserve atteint une somme égale à un dixième du capital social mais reprend son cours si cette réserve venait à descendre au-dessous de cette fraction.

Sur l'excédent disponible, l'Assemblée Générale Ordinaire a le droit de décider, sur proposition du Conseil d'Administration, de prélever toute somme qu'elle juge convenable, soit pour être portée à un ou plusieurs fonds de réserves généraux ou spéciaux, dont elle règle l'affectation ou l'emploi, soit pour être reportée à nouveau sur l'exercice suivant.

Le surplus est réparti entre les actionnaires.

Aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres de la société sont ou deviendraient à la suite de la distribution, inférieurs au montant du capital, majoré des réserves que la loi ou les statuts interdisent leur distribution.

Les dividendes sont payés aux époques et aux lieux fixés par l'Assemblée ou par le Conseil d'Administration, entre les mains d'actionnaires.

Tous dividendes régulièrement perçus ne peuvent faire l'objet de report ou de restitution sauf si la distribution des dividendes a eu lieu contrairement aux dispositions ci-dessus ou s'il est établi que les actionnaires savaient le caractère fictif des dividendes distribués.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité sont prescrits conformément à la loi.

7.2.2 Affectation des résultats

<i>Désignations</i>	<i>2014</i>	<i>2015</i>	<i>2016</i>
<i>Résultat net de l'exercice</i>	<i>10 399 379</i>	<i>13 031 554</i>	<i>14 169 239</i>
<i>Réserves légales</i>	<i>540 000</i>	<i>540 000</i>	<i>540 000</i>
<i>Dividendes</i>	<i>5 479 920</i>	<i>7 560 000</i>	<i>11 340 000</i>
<i>Résultats reportés</i>	<i>5 480 227</i>	<i>10 404 006</i>	<i>13 175 560</i>

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

DESIGNATIONS	En Dinars				
	Capital Social	Réserves	Résultats	Résultat de	Total
		légal	Reportés	l'exercice	Capitaux
Capitaux propres au 31/12/2012	5 400 000	180 000	559 032	5 557 738	11 696 771
<i>Affectation des résultats 2012 (selon PV AGO 15 Février 2013)</i>					
<i>Réserves légales</i>		360 000		-360 000	
<i>Résultats reportés</i>			2 233 738	-2 233 738	
<i>Dividendes</i>				-2 964 000	-2 964 000
<i>Résultat de l'exercice 2013</i>				6 737 456	6 737 456
Capitaux propres au 31/12/2013	5 400 000	540 000	2 792 770	6 737 456	15 470 227
<i>Affectation des résultats 2013 (selon PV AGO 15 Mai 2014)</i>					
<i>Réserves légales</i>					
<i>Résultats reportés</i>			2 687 457	-2 687 456	
<i>Dividendes</i>				-4 050 000	-4 050 000
<i>Résultat de l'exercice 2014</i>				10 399 379	10 399 379
Capitaux propres au 31/12/2014	5 400 000	540 000	5 480 227	10 399 379	21 819 606
<i>Affectation des résultats 2014 (selon PV AGO 29 Avril 2015)</i>					
<i>Réserves légales</i>					
<i>Résultats reportés</i>			4 923 779	-4 923 779	
<i>Dividendes</i>				-5 475 600	-5 475 600
<i>Résultat de l'exercice 2015</i>				13 031 554	13 031 554
Capitaux propres au 31/12/2015	5 400 000	540 000	10 404 006	13 031 554	29 375 560
<i>Affectation des résultats 2015 (selon PV AGO 28 Avril 2016)</i>					
<i>Réserves légales</i>					
<i>Résultats reportés</i>			5 471 554	-5 471 554	
<i>Dividendes</i>				-7 560 000	-7 560 000
<i>Augmentation du capital</i>	2 700 000		-2 700 000		
<i>Résultat de l'exercice 2016</i>				14 169 239	14 169 239
Capitaux propres au 31/12/2016	8 100 000	540 000	13 175 560	14 169 239	35 984 799

7.3 EVOLUTION DE LA STRUCTURE FINANCIERE

7.3.1 Fonds de roulement

(1000) dinars			
DESIGNATIONS	2014	2015	2016
<i>Fond de Roulement</i>	16 994 923	22 797 805	29 614 514

7.3.2 Besoin en fonds de roulement

DESIGNATIONS	2014	2015	2016
<i>Besoin de Fond de Roulement</i>	519 832	5 726 133	968 805

7.3.3 Trésorerie nette

DESIGNATIONS	2014	2015	2016
<i>Trésorerie nette</i>	16 474 893	17 071 672	28 645 709

7.4 INDICATEURS D'ACTIVITE ET RATIOS DE GESTION

7.4.1 Indicateurs d'activité

DESIGNATIONS	2014	2015	2016
<i>Capitaux propres avant affectation</i>	21 819 605	29 375 560	35 984 798
<i>Passifs non courants</i>	446 629	368 190	3 501 283
<i>Capitaux permanents</i>	22 266 234	29 743 750	39 486 081
<i>Passifs courants</i>	16 474 409	19 846 442	20 988 181
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	6 552 758	8 606 203	6 674 761
<i>Total passifs</i>	16 923 354	20 214 632	24 489 464
<i>Revenus</i>	64 131 849	74 680 426	80 283 582
<i>Coût d'achat des marchandises vendues</i>	48 072 644	54 782 996	57 543 627
<i>Marge commerciale</i>	16 059 205	19 897 430	22 739 955
<i>Charges de personnel</i>	2 736 703	3 929 523	4 302 434
<i>Résultat d'exploitation</i>	6 623 624	9 283 184	11 325 880
<i>Résultat net</i>	10 399 379	13 031 554	14 169 239

7.4.2 Ratios financiers

<i>Ratios de structure</i>	2014	2015	2016
<i>Actifs non courants/Total bilan</i>	14%	14%	17%
<i>Stocks/Total bilan</i>	31%	29%	25%
<i>Actifs courants/Total bilan</i>	86%	86%	83%
<i>Capitaux propres/Total bilan</i>	56%	59%	36%
<i>Passifs non courants/Total bilan</i>	1%	1%	6%
<i>Passifs courants/Total bilan</i>	43%	40%	34%
<i>Passifs/Total bilan</i>	44%	41%	40%

<i>Ratios de gestion</i>	2014	2015	2016
<i>Charges de personnel/Chiffre d'affaires</i>	4%	5%	5%
<i>Résultat d'exploitation/Chiffre d'affaires</i>	10%	12%	14%
<i>Chiffres d'affaires/Capitaux propres</i>	294%	254%	368%

<i>Ratios de solvabilité</i>	2014	2015	2016
<i>Capitaux propres/Capitaux permanents</i>	98%	99%	91%

<i>Ratios de liquidités</i>	2014	2015	2016
<i>Actifs courants/Passifs courants</i>	203%	215%	240%
<i>Liquidités et équiv.de liq/Passifs courants</i>	100%	86%	136%

<i>Ratios de rentabilité</i>	2014	2015	2016
<i>Résultat net/Capitaux propres après résultat</i>	48%	44%	39%
<i>Résultat net/Capitaux permanents après résultat</i>	47%	44%	36%
<i>Marge commerciale/Chiffre d'affaires</i>	25%	26%	28%
<i>Résultat net/Chiffre d'affaires</i>	16%	17%	18%

<i>Autres ratios</i>	2014	2015	2016
<i>Délai de règlement fournisseurs (en jours)</i>	49	49	40
<i>Délai de règlement clients (en jours)</i>	17	50	24

Messieurs les Actionnaires

" **EURO-CYCLES** » Sa
Zone industrielle
4060. KALAA - KEBIRA

**RAPPORT GENERAL SUR
LES COMPTES DE L'EXERCICE SOCIAL
ALLANT DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016**

Messieurs les Actionnaires,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire du 28 Avril 2016, nous avons examiné les états financiers de la société "EURO-CYCLES" pour la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2016 tels qu'arrêtés par votre Conseil d'Administration.

1 – Responsabilité du Management de la société

Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 décembre 2016 font apparaître un total net du bilan de **60.474.263 D**, un bénéfice net de **14.169.239 D** et des capitaux propres avant résultat de l'exercice de **21.815.560 D**.

Ces états financiers ont été établis par le Conseil d'Administration de votre société qui est responsable de leur établissement et de leur présentation sincère conformément aux Normes Comptables Tunisiennes.

Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère et fidèle d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables eu égard aux circonstances.

2 – Responsabilité du Commissaire aux comptes

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de votre société, notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Notre audit a été effectué conformément aux normes internationales d'audit ainsi qu'aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes. Il comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

3 – Opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints, expriment de façon sincère et régulière la situation financière de la société "EURO-CYCLES" au 31 Décembre 2016 ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date. Les états financiers sont établis selon les méthodes comptables d'évaluation et de présentation préconisées par les Normes Comptables Tunisiennes et sont comparables à ceux de l'exercice précédent.

4 – Vérifications et informations spécifiques

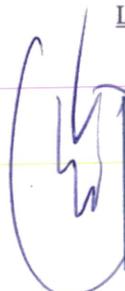
- Conformément aux dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales nous avons examiné les informations relatives à la situation financière et aux comptes donnés par votre Conseil d'Administration dans les documents mis à votre disposition à l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- Conformément à l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers.

Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

- Par ailleurs et en application des dispositions du décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001 tel que modifié par le décret n°2005-3144 du 6 Décembre 2005 portant sur la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la société "EURO-CYCLES" à la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

Tunis, le : 31 MARS 2017

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES


Adel MADHI
CAM & ASSOCIES
Société à Responsabilité Limitée
Totalemt Exportatrice
Inscrite au Tableau de l'Ordre
5, Rue de Mauritanie - 1002 Tunis
Tél: 71.285.240 - Fax: 71.285.147

Messieurs les Actionnaires du
« EURO-CYCLES » Sa
Zone industrielle
4060. KALAA - KEBIRA

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE SOCIAL
ALLANT DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016**

Messieurs les Actionnaires,

En application de l'article 200 et suivants (et l'article 475) du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus indiqués. Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leur caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales, se détaillent comme suit :

- ❖ La rémunération et avantages annuels du Président Directeur Général a été fixée par décision du Conseil d'Administration du 28 Avril 2016 comme suit :
 - Une rémunération mensuelle de 10 000 DT nette de tous impôts,
 - Un véhicule de fonction et les frais y afférents,
 - La prise en charge de la cotisation CNSS,
 - Les charges des télécommunications.

- 2 La rémunération et avantages annuels du Directeur Général Adjoint ayant opté pour le maintien de son statut de salarié a été fixée par le contrat de travail du 04 Juillet 2005 comme suit :
- Un salaire annuel net de tous impôts de 60.000 DT,
 - Un intéressement net de tous impôts au taux de 5% calculé sur le résultat net de l'exercice, compte non tenu des dividendes de la société TUNINDUSTRIES, comptabilisés au cours de l'exercice,
 - Un véhicule de fonction et les frais y afférents,
 - Un abonnement téléphonique professionnel,
 - Des frais de logement à hauteur de 650 DT par mois,
 - Un billet d'avion, par an pour le DGA et sa famille dans la limite de 2.500 DT par an,
 - Prise en charge de l'assurance CFE.
- 3 La rémunération annuelle du deuxième Directeur Général Adjoint a été fixée par décision du Conseil d'Administration du 23 Octobre 2004 pour un montant de 36.000 DT net de tous impôts.
- 4 Des jetons de présence d'un montant net de 3.000 Dinars alloués à chaque membre du Conseil d'Administration et ce, suivant PV de l'AGO du 28 Avril 2016.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le : 31 MARS 2017

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Adel MADHI
CAM & ASSOCIES
Société à Responsabilité Limitée
Totalement Exportatrice
Inscrite au Tableau de l'Ordre
5, Rue de Mauritanie - 1002 Tunis
Tél: 71.285.240 - Fax: 71.285.147

Messieurs les Actionnaires du
« **Groupe EURO-CYCLES** »
Zone industrielle
4060. KALAA KEBIRA

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, et en application des dispositions de l'article 471 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe constitué par la société **EURO-CYCLES** et sa filiale, qui comprennent le bilan consolidé, l'état de résultat consolidé et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre 2016, ainsi que les notes aux états financiers consolidés.

1. Responsabilité de la Direction relative aux états financiers consolidés

Ces états financiers qui font apparaître un total net de bilan consolidé de **62.384.531 D** et un bénéfice net consolidé (part du groupe) de **14.320.825 D**, ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Le Conseil est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises. Ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

2. Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit.

Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement de l'auditeur. En procédant à cette évaluation des risques, l'auditeur prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction et la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Opinion sur les états financiers consolidés

À notre avis, les états financiers consolidés sont sincères et réguliers et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du groupe constitué par la société « EURO CYCLES » et sa filiale « TUNINDUSTRIES » au 31 Décembre 2016, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

4. Vérifications et Informations Spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Sur la base de ces vérifications nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous n'avons pas relevé des insuffisances majeures qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable aboutissant à la préparation des états financiers consolidés.

Tunis, le : 31 MARS 2017

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Adel MADHI

CAM & ASSOCIES

Société à Responsabilité Limitée
Totalement Exportatrice

Inscrite au Tableau de l'Ordre

5, Rue de Mauritanie - 1002 Tunis

Tél: 71.285.240 - Fax: 71.285.147

Cabinet Adel MADHI & Associés

Mars 2017

Chapitre 8 : Renseignements généraux sur la société et son capital

8.1 RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL

Dénomination et siège social

Dénomination sociale : « Euro-cycles » **Siège social :** Zone Industrielle – KalaaKébira- Sousse

Tel : (+216) 73 342 036

Fax : (+216) 73 342 039

E-mail : accueil@eurocycles.com.tn

Forme juridique et législation particulière applicable

Forme juridique : Société Anonyme.

Législation particulière applicable : Société totalement exportatrice

Date de constitution et durée de la société.

Date de constitution : Novembre 1993

Durée : 99 ans sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Objet social

La société a pour objet les opérations suivantes :

- La fabrication, le montage, la vente, tout autre commerce des cycles à deux roues ou tout autre produit faisant partie de l'univers des roues et du cycle sous toutes ses formes.

- De ce fait elle est habilitée à accomplir par elle-même ou par appel à la sous-traitance des tâches connexes. A cet effet, elle peut gérer et posséder des aires de stockage et d'entrepôt, procéder à des opérations de conditionnement et d'emballage, assurer par elle-même, par ses moyens ou par recours à la location des transports intérieurs et internationaux et réaliser toutes sortes d'opérations de transit conformément à la législation en vigueur : ainsi que toutes les opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement à l'objet ci-dessus indiqué et susceptible d'en faciliter l'extension et le développement.

Registre du commerce

Registre du Commerce de Sousse B1119851997

Exercice social

Exercice social : du 1^{er} Janvier au 31 décembre de chaque année.

Nationalité

Tunisienne.

Capital Social

Le Capital social est fixé à la somme de 8.100.000 dinars et divisée en 8.100.000 actions, toutes nominatives de 1 Dinar de valeur nominale chacune, entièrement libérées et numérotées de 1 à 8.100.000.

Matricule fiscal : 044463T

Régime fiscal

Société totalement exportatrice dont le régime fiscal est fixé par la loi 93/120 du 27 décembre 1993, portant promulgation du code d'incitations aux investissements qui limite l'exonération totale des bénéfices tirés de l'exportation à une période de dix ans.

- La loi n° 2007-70 du 27 Décembre 2007, portant loi de finances pour la gestion de 2008 a prévu le prolongement de la durée de déduction totale des revenus et bénéfices provenant de l'exportation jusqu'au 31 Décembre 2010.
- L'article 24 de la loi de finances pour la gestion 2011 a prorogé la période de déduction totale des revenus et bénéfices provenant de l'exportation jusqu'au 31 Décembre 2011.
- L'article 11 de la loi de finances complémentaire n° 56 de 25 juin 2012 a prorogé la période de déduction totale des revenus et bénéfices provenant de l'exportation jusqu'au 31 Décembre 2012.
- L'article 20 de la loi de finances 2013 n° 27 de 29 Décembre 2012 a prorogé la période de déduction totale des revenus et bénéfices provenant de l'exportation jusqu'au 31 Décembre 2013.

La loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014 **mentionne l'expiration de la prorogation de la durée de déduction totale prévue pour la loi de finances 2013 et oblige par la suite une imposition des bénéfices réalisés à l'export au taux réduit de 10% à partir de l'année 2014.**

Lieu où peuvent être consultés les documents de la société

Siège de la Société EUROCYCLES : Zone Industrielle – Kalaa Kebira – Sousse.

8.2 RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE LA SOCIETE

8.2.1 Dispositions générales

Capital social	8 100 000 Dinars
Nombre d'actions	8 100 000 Actions
Nominal	1 Dinar*
Forme des actions	Nominative
Catégorie	Ordinaire
Libération	Intégrale
Jouissance	01/01/2013

8.2.2 Evolution du capital

Date de décision et l'organe qui l'a décidé	Nature de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation		Valeur nominale
		Montant	Nbr d'actions	Montant	Nbr d'actions	
nov.-93	Constitution de la société Euro-cycles	5 000 DT	100	5 000 DT	100	50 DT
30/12/1993	Augmentation de capital en numéraire	95 000 DT	1 900	100 000 DT	2 000	50 DT
17/05/1994	Augmentation de capital en numéraire	110 000 DT	2 200	210 000 DT	4 200	50 DT
15/01/1997	Augmentation de capital en numéraire	90 000 DT	1 800	300 000 DT	6 000	50 DT
15/05/1997	Augmentation de capital en numéraire	300 000 DT	6 000	600 000 DT	12 000	50 DT
	Transformation de la forme d'une SARL a une S A					
05/06/2007	Augmentation de capital par incorporation de résultats reportés	1 200 000 DT	24 000	1 800 000 DT	36 000	50 DT
23/11/2012	Augmentation de capital par incorporation de resultats reportés	3 600 000 DT	72 000	5 400 000 DT	108 000	50 DT
	Réduction de la valeur nominale de 50 DT à 1 DT			5 400 000 DT	5 400 000 DT	1 DT
28/04/2016	Augmentation de capital par incorporation de resultats reportés	2 700 000 DT	2 700	2 700 000 DT	2 700	1 DT

8.2.3 Autorisations financières en vigueur consenties au conseil d'administration

Néant.

8.3 REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Actionnaires	Nbr actions	% du Capital
<i>Habib ESSEYAH</i>	2 700 158	33.33%
<i>MG INVEST SARL</i>	505 106	6.23%
<i>Mohamed REKIK</i>	844 694	10.42%
<i>Mourad GHAZI</i>	810 000	10%
<i>Michele BERAUDO</i>	580 054	7.16%
<i>BENTEC INTERN</i>	152 500	1.88%
<i>Public</i>	2 507 488	30.95%
Total	8 100 000	100%

8.4 PACTES D'ACTIONNAIRES-SIGNATAIRES

8.4.1 Pour les personnes physiques :

• Nom et prénom : Mr. Habib ESSAYEH • Adresse: Rue Jalloul Ben Chrifa, Khezama Sousse - TUNISIE • CIN : 02985550

• Nom et prénom : Mr. Mohamed REKIK • Adresse : El Kantaoui, Zitouna 2 Sousse - TUNISIE • CIN : 01024897

• Nom et prénom : Mr. Mourad GHAZI • Adresse : El Kantaoui, Zitouna 2 Sousse - TUNISIE • Passeport n° : 11AH51923

• Nom et prénom : Mr. Michele BERAUDO • Adresse : VIA CRISSOLO 46 12020 CUNEO - ITALY • Passeport n° : YA2882225

8.4.2 Pour les personnes morales :

• Dénomination sociale : Société BENTEC INTERNATIONAL • Forme juridique : LLC • Adresse du siège social: 4F NO 98 HOUGANG ST SHILIN TAIPEI 11170 TAIWAN • Numéro d'immatriculation au registre de commerce ou l'équivalent dans le pays d'origine pour les personnes morales de droit étranger : STE OFF-SHORE

• Dénomination sociale: STE MG-Invest • Forme juridique : S.A.R.L. • Adresse du siège social : Château Long 85220 -La Chapelle - FRANCE • registre de commerce ou l'équivalent dans le pays d'origine pour les personnes morales de droit étranger : RC n° : 2011B01562

8.4.3 Mention de la société dont les titres font l'objet du pacte.

• Dénomination sociale : EURO-CYCLES •

Nombre d'actions composant le capital et, s'il est différent, nombre de droits de vote existants (à la date de la signature du pacte) :8 100 000 actions.

8.4.4 Date de conclusion du Pacte, durée des engagements et date d'effet du Pacte.

Date de signature : 25/03/2013

Date d'effet : Ce présent pacte a pris effet à compter de l'introduction de la société à la bourse de valeurs mobilières de Tunis.

8.4.5 La teneur des conditions prévues par le pacte.

Article II : Droit préférentiel d'acquisition en cas de transmission : Les signataires du présent pacte s'interdisent de transmettre directement ou indirectement, à des tiers non signataires du pacte, tout ou partie des titres de la société dont ils sont ou seront propriétaires à partir du premier jour de cotation du titre sur le marché, sans les offrir au préalable aux autres signataires, dans les conditions telles que définies dans le pacte d'actionnaires.

Article III : Ce présent pacte prendra effet à compter de l'introduction de la société à la bourse de valeurs mobilières de Tunis, et restera en vigueur pendant une durée de trois ans, qui sera renouvelée par tacite reconduction par période de trois ans, dans les conditions telles que définies dans le pacte d'actionnaires sauf mentions contraires ultérieures.

8.5 Marché de l'action

Code valeur ISIN¹¹- TN0007570013

Place(s) de cotation- Bourse de Tunis-Tunisie

Marché des titres : principal

-Mode de cotation : continu

-Valeur nominale : 1 dinar

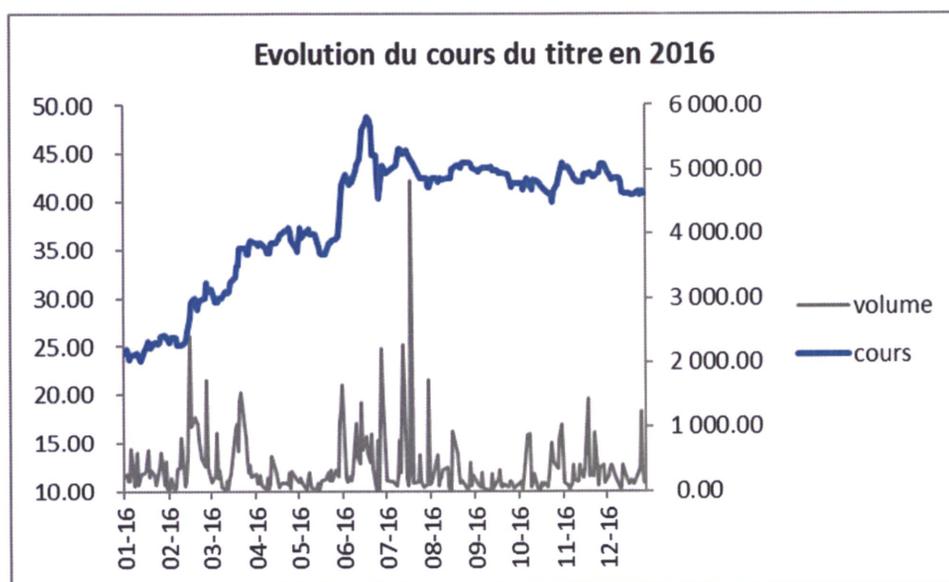
- Nombre d'actions en circulation au 31/12/2016 : 8 100 000 actions

-Cours de l'action au 31/12/2016 : 40.85 dinars

-Capitalisation boursière au 31/12/16 : 338 885 000 DT

- Poids dans l'indice de référence au 31/12/16 :

8.5.1 Evolution du cours

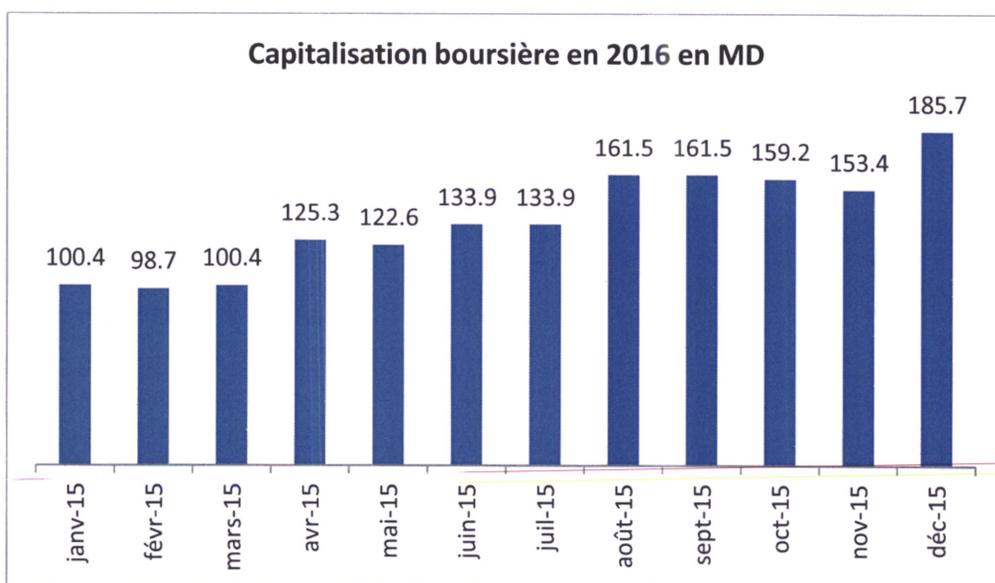


8.5.2 Présence dans les indices

A partir du 24 juillet 2013, la société EURO-CYCLES intègre l'indice TUNINDEX et les indices sectoriels « 3000 - Biens de Consommation » et « 3700 - Produits Ménagers et de « Soins Personnel ».

Le comité des indices boursiers a décidé lors de sa réunion du 23 Mars 2016 d'intégrer EUROCYCLES dans l'échantillon qui compose l'indice TUNINDEX20 et ce à partir du 01 Avril 2016.

8.5.3 Capitalisation boursière



La société EUROCYCLES a été introduite en bourse au cours de l'année 2013. Au 31/12/2016 la capitalisation boursière de la société s'élève à 330 885 000 dinars.

	2013	2014	2015	2016
Cours	9.39	16.22	34.39	40.85
Variation	-16.16%	72.74%	112.02%	18.8%
Rdt cumulé	-16.16%	44.82%	207.05%	424.02%

Elle présente un rendement cumulé depuis son introduction à plus de 424.02%

Jours de cotation	Cours moyen	Plus Haut	Plus Bas	Nbr de titres échangés	Capitaux échangés
-------------------	-------------	-----------	----------	------------------------	-------------------

Janvier	19	37.01	39.02	34.10	159 953	5 900 049
Février	21	40.68	46.80	37.49	278 900	11 661 095
Mars	23	48.01	54.12	44.00	255 946	12 554 637
Avril	21	53.87	56.00	51.00	66 124	3 544 151
Mai	22	53.82	56.00	51.00	67 255	3 600 085
Juin	20	39.95	49.40	37.40	353 241	15 100 865
Juillet	17	44.06	48.50	42.00	264 935	12 177 490
Août	23	42.85	44.48	41.13	160 226	6 799 413
Septembre	19	40.83	44.00	41.00	57 014	2 448 375
Octobre	20	41.55	42.70	39.68	129 457	5 356 243
Novembre	22	42.9	44.29	41.22	202 640	8 623 942
Décembre	21	41.71	44.00	40.12	136 627	5 678 620

8.5.4 Politique de distribution des dividendes

			En dinars
Désignations	2014	2015	2016
<i>Capital social</i>	5 400 000	5 400 000	8 100 000
<i>Valeur nominale à la date de distribution</i>	1	1	1
<i>Nombre d'actions à la date de distribution</i>	5 400 000	5 400 000	8 100 000
<i>Dividende globale</i>	5 479 920	7 560 000	11 340 000
<i>Dividende par action</i>	1,014	1,400	1,400
<i>% du nominal</i>	101,48%	140%	140%
<i>Date de mise en paiement</i>	Mai 2015	Mai 2016	Mai 2017
<i>Cours fin d'exercice</i>	16,49	34,39	40,85
<i>Dividend Yield</i>	6,15%	4,00%	3,40%
<i>Dividend pay out</i>	52,69%	58,01%	80,01%

La politique de distribution des dividendes est basée sur la pérennité des fondamentaux de l'entreprise ainsi qu'une rémunération généreuse des actionnaires, généralement un minima à hauteur de 50% des résultats financiers annuels.

8.5.5 Rachat d'actions

Néant

8.5.6 Notation de la société

Néant

Chapitre 9 : Assemblée Générale

9.1 Dispositions générales

Convocation des Assemblées Générales (Article 30 des statuts)

Les actionnaires sont réunis, chaque année en Assemblée Générale Ordinaire par le Conseil d'Administration, dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice, pour contrôler les actes de gestion de la Société, approuver les comptes de l'exercice et affecter les résultats.

Les convocations sont faites par avis inséré au Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT) et dans deux journaux quotidiens dont l'un est en langue arabe dans le délai de quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion. L'avis indiquera la date, le lieu et l'ordre du jour de la réunion de l'assemblée générale.

Les Assemblées peuvent même être réunies verbalement sans délai si tous les actionnaires sont présents ou représentés.

Ordre du jour (Article 30 des statuts)

L'ordre du jour est arrêté par le Conseil d'Administration si la convocation est faite par lui ou par la personne qui a fait la convocation de l'Assemblée.

Il n'est porté à l'ordre du jour que les propositions émanant du Conseil d'Administration ou qui ont été communiquées au Conseil d'Administration quinze jours au moins avant la convocation au moyen de demandes revêtues de la signature des actionnaires se représentant au minimum cinq pour cent du capital social.

Aucune proposition ne peut être soumise à l'Assemblée Générale si elle ne figure pas à son ordre du jour.

Accès aux assemblées - Pouvoirs (Article 30 des statuts)

Droit de siéger à une Assemblée Générale

- Les titulaires d'actions libérés des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur

Justification de leur identité ou s'y faire représenter.

Les actionnaires ont la latitude de choisir leurs représentants à l'Assemblée Générale aussi bien parmi les actionnaires que les non actionnaires.

Toutefois les sociétés sont valablement représentées soit par un de leur gérant ou par le Président Directeur Général ou le Directeur Général ou par un mandataire muni d'un pouvoir régulier sans qu'il soit nécessaire que ces personnes soient personnellement actionnaires.

La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont déterminés par le Conseil d'Administration.

- Conditions à remplir pour siéger ou se faire représenter Les propriétaires d'actions doivent, pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales, être inscrits sur les registres de la Société avant le jour fixé pour la réunion.

Préalablement à l'Assemblée Générale réunie sur première convocation, le texte des résolutions proposées et généralement tous les documents, qui d'après la loi doivent être communiqués à l'Assemblée, doivent être tenus à la disposition des actionnaires au siège social quinze jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Tout actionnaire détenant au moins trois pour cent du capital social a le droit à tout moment d'obtenir communication d'une copie des documents sociaux visés à l'article 201 du Code des Sociétés Commerciales et des rapports des commissaires aux comptes qui concernent les trois derniers exercices ainsi qu'une copie des procès-verbaux et feuilles de présence des assemblées tenues au cours des trois derniers exercices.

Quorum - vote- nombre de voix (Article 31 des statuts)

Les Assemblées Générales Constitutives et Extraordinaires ne sont régulièrement constituées et ne délibèrent valablement que si les actionnaires présents ou les représentants au droit de vote détiennent, au moins, la moitié du capital social sur première convocation.

Si la première Assemblée n'a pas réuni la moitié du capital social, une nouvelle Assemblée peut être convoquée dans les formes légales.

Elle ne délibère valablement que si elle est composée d'actionnaires ou de représentants détenant au moins le tiers du capital social

A défaut de ce dernier quorum, une troisième Assemblée peut être convoquée dans les deux mois à partir de la date de convocation Elle statue à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés

Dans toutes les Assemblées Générales, le quorum n'est calculé qu'après déduction de la valeur nominale des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions législatives ou réglementaires

Assemblées Générales Ordinaires (Article 31 des statuts)

- Constitution de l'Assemblée Générale Ordinaire

Les Assemblées Générales Ordinaires (annuelles ou convoquées extraordinairement) se composent de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles

Les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire sont prises à la majorité des voix présentes ou représentées

Pour délibérer valablement l'Assemblée Générale Ordinaire doit être composée d'un nombre d'actionnaires représentant le tiers au moins du capital social après déduction s'il y a lieu de la valeur nominale des actions privées du droit de vote, en vertu des dispositions législatives ou réglementaires

Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale est convoquée à nouveau sans qu'aucun quorum ne soit requis Dans cette seconde réunion, les délibérations sont valables quel que soit le nombre d'actions représentées, mais elles ne peuvent porter que sur les objets mis à l'ordre du jour de la première réunion Entre la première et la deuxième convocation, un délai minimum de quinze jours doit être observé

- Pouvoirs de l'Assemblée Générale Ordinaire Les Assemblées Générales Ordinaires ont à statuer sur toutes les questions qui excèdent la compétence du Conseil d'Administration et qui ne relèvent pas de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

Elles confèrent au Conseil d'Administration les autorisations nécessaires pour tous les cas où les pouvoirs à lui attribuer seraient insuffisants

D'une manière générale, elles règlent les conditions du mandat impartit au Conseil d'Administration et elles déterminent souverainement la conduite des affaires de la société

L'Assemblée Générale Ordinaire doit notamment entendre le rapport du Conseil d'Administration sur les affaires sociales ainsi que le rapport des Commissaires aux comptes

Elle discute, approuve ou redresse les comptes d'une façon générale, examine tous les actes de gestion d'administration et leur donne quitus

Elle statue sur l'affectation et la répartition des bénéfices

9.2 Présentation des résolutions à soumettre à L'Assemblée Générale Ordinaire du 25 Avril 2017

- 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'administration sur la Gestion de l'exercice 2016
- 2- Lecture des rapports (général et spécial) du Commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice 2016
- 3- Approbation des Etats Financiers relatifs à l'exercice 2016
- 4- Approbation des opérations et conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés commerciales
- 5- Approbation des Etats Financiers Consolidés 2016 du Groupe EURO-CYCLES
- 6- Distribution des bénéfices de l'exercice 2016 à raison de 1,400 par action
- 7- Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour la gestion de l'exercice 2016
- 8- Distribution des jetons de présence exercice 2016

9-Renouvellement du mandat des administrateurs suivants pour les exercices 2017-2018 et 2019

* Monsieur MOURAD GHAZI

* Monsieur ABDELAZIZ BEN YOUSSEF

* La Société BENTEC INTERNATIONAL

10-Questions diverses

11- Formalités et pouvoirs

9.3 Projet de résolutions à soumettre l'assemblée générale ordinaire du 25 Avril 2017

Première résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration ainsi que les rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2016, tels qu'ils sont présentés, approuve le rapport de gestion, les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 Décembre 2016, ainsi que les conventions mentionnées dans le rapport spécial,

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du résultat positif de l'exercice 2016 telle qu'elle lui a été proposée par le Conseil d'administration à savoir

Bénéfice de l'exercice 2016	14 169 238.870 DT
+ Report à nouveau ex 2014	144 005.526 DT
+Report à nouveau ex 2015	13 031 554,114 DT
TOTAL (1)	27 344 798,510 DT
Réserves Légales	270 000,000 DT (5% dans la limite du 10% du Capital Social)
Résultat Distribuible	27 074 798,510 DT
Dividendes à distribuer	11 340 000,000 DT (Soit 1,400 Dinars par action le dividende sera mis
	En paiement à partir du mois de Mai 2017)
Résultats Reportés après affectation	15 734 798,510 DT

Troisième résolution :

L'assemblée Générale ordinaire donne quitus entier, définitifs et sans réserves aux membres du conseil d'Administration de la société Euro cycles au titre de l'exercice 2016

Quatrième résolutions :

L'assemblée Générale Ordinaire renouvelle pour une durée de trois ans le mandat des administrateurs suivants pour les exercices 2017-2018 et 2019

- Monsieur MOURAD GHAZI
- Monsieur ABDELAZIZ BEN YOUSSEF
- Monsieur BENTEC INTERNATIONAL

Cinquième résolutions :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal de la Société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi

l) Réécritures et amendements des articles 20,23,24,26 et 27 des statuts conformément aux projets des résolutions suivantes

1^{ère} résolution : approbation de la réécriture et de l'amendement des articles 20.23 24.26 et 27 des statuts.

2^{ème} résolution Amendement du dernier paragraphe l'Article 20 des statuts pour assurer le bon fonctionnement de la société en cas d'absence du président directeur général.

3^{ème} résolution réécriture et amendement de l'article 23 des statuts (les pouvoirs spécifiques du conseil d'administration ainsi que les opérations soumises à autorisation).

4^{ème} résolution réécriture et amendement de l'article 24 des statuts (pouvoir du président directeur général)

5^{ème} résolution réécriture et amendement de l'article 26 (clarifier le champ de la signature sociale ainsi le mécanisme de son fonctionnement)

6^{ème} résolution amendement de l'article 27 des statuts pour être en harmonie avec les articles 23 et 24 des statuts

2) Mise à jour corrélative des statuts

3) Questions diverses

4) Formalités et pouvoirs